

Le Cnapest réclame l'intervention des «hautes autorités»

Nouar Larbi : «Sans garantie, pas d'arrêt de la grève»

Page 2



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3497 - Mercredi 25 février 2015 - Prix : 10 DA

Chutes de pierres sur la route à Aokas

Six morts et 16 blessés suite à un éboulement

Page 24



Sidi Saïd :

«Sécuriser le gestionnaire en dépenalisant l'acte de gestion»

Page 6

Le véritable problème de l'opposition

Par Mohamed Habili

As'en tenir aux déclarations de ce qui s'est attribué d'autorité le nom d'opposition, sans avoir encore rien fait de concret pour le mériter vraiment, c'est le pouvoir qui l'empêche d'apporter la preuve de son rayonnement et de sa puissance. Elle serait en elle-même forte, solidement implantée dans la société, qu'elle serait en mesure de soulever si elle le voulait, sauf que la chape de plomb de la répression qui pèserait sur elle lui interdirait de donner la pleine mesure de ce dont elle serait effectivement capable. Ce discours est de la même veine que celui qui impute à l'éternelle fraude "massive et généralisée", au profit évident du FLN et du RND, le fait que l'opposition ait perdu les élections les unes à la suite des autres depuis la reprise du processus électoral il y a de cela plusieurs années. Cela fait belle lurette qu'il se répète sans avoir convaincu personne. Il y a deux jours encore, Ali Benflis, a tenu à le reprendre à son compte, on dirait en prévision des échecs à venir de son parti en phase de création, affublé d'un nom étrange, baroque, Talaïou El Houriat. Mais peut-être qu'à cette occasion ce n'est pas tant à Talaïou qu'il pensait qu'à Benflis lui-même, et aux deux fois où il aurait reçu l'onction populaire comme chef de l'Etat, mais où les fraudeurs en auraient décidé autrement.

Suite en page 3

Bouteflika parle de tentatives internes et externes visant la stabilité de l'Algérie

Le pouvoir ne recule pas sur le gaz de schiste



La célébration du 24 février hier a été une occasion pour le pouvoir d'affirmer son attachement au gaz de schiste comme source de richesse pour les générations futures tout en fustigeant l'opposition qui a appelé à une protestation en solidarité avec la population de In Salah.

Lire page 3

Tribunal criminel d'Alger

Report du procès du terroriste Ishaq

Page 24



La diva Beihdja Rahal en concert samedi à la salle El Mouggar

La nouba andalouse à l'honneur

Page 13

Béjaïa

L'ICSO investit la rue conte le gaz de schiste

ENVIRON 500 personnes ont répondu à l'appel à la marche de l'instance de concertation et de suivi de l'opposition de Béjaïa (ICSO) de la coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique (CNLT). Cette marche intervient à l'occasion de la célébration du 59^e anniversaire de la création de l'UGTA et à l'occasion du 44^e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures. La foule a débuté sa marche depuis la Maison de la culture jusqu'au siège de la wilaya où a eu lieu un rassemblement. Cette action se veut une solidarité envers les populations du sud du pays, notamment celles de In Salah qui se battent contre l'exploitation de cette énergie non conventionnelle. Des slogans ont été scandés contre le pouvoir et contre l'exploitation du gaz de schiste par les marcheurs, parmi lesquels on retrouve des militants politiques de partis initiateurs de l'action comme ceux du RCD, Jil Jadid, l'UDS, le HMS et le parti d'Ali Benflis, des militants des droits de l'homme et animateurs associatifs activant surtout dans le domaine de l'environnement et accusant aussi de «vouloir spolier toutes les richesses du pays sans penser aux futures générations». Dans une prise de parole, des intervenants ont interpellé le gouvernement pour «cesser l'exploitation du gaz de schiste» qui constitue, selon eux, «une menace sur l'environnement et par ricochet sur la santé des habitants de la région». Un intervenant s'est étonné que «l'Algérie soit parmi les rares pays à s'entêter pour l'exploitation du gaz de schiste tandis que tous les pays du monde refusent et s'y sont abstenus». Pour eux, «il s'agit de barrer la route aux charognards, rôdant encore dans le pays». L'ICSO estime qu'«aller à l'exploitation du gaz de schiste sans évaluer les problèmes d'environnement et de santé de la population qui se poseraient ne constituerait que du mépris à l'égard des citoyens», regrettant par la suite «l'exploitation» de cette ressource «sans consulter les citoyens et des experts non inféodés au pouvoir» et cela constitue, selon les protestataires «un désir de fouler au pied la souveraineté populaire». Pour l'ICSO «le pouvoir a décidé de se lancer dans la folle aventure d'exploiter le gaz de schiste alors qu'il est convenu de tous que cette exploitation ne s'inscrit nullement dans une approche économique mais seulement dans le souci de pérenniser le système rentier».

Hocine Cherfa

Le Cnapest réclame l'intervention des «hautes autorités»

Nouar Larbi : «Sans garantie, pas d'arrêt de la grève»

■ «Nous faisons la grève à défaut de dialogue sérieux de la part de la tutelle qui, au lieu d'ouvrir un vrai dialogue avec tous les syndicats, organise des rencontres dont le seul but est de démontrer qu'elle est ouverte au dialogue», a affirmé Nouar Larbi.

Par Meriem Benchaouia

S eptième jour de grève du Cnapest et l'arrêt du mouvement de protestation n'est pas à l'ordre du jour. Selon son coordinateur, Nouar Larbi, le syndicat est toujours en attente de «garanties» avant de mettre un terme au débrayage. Dans ce sens, le Cnapest a appelé les plus hautes autorités du pays à «intervenir» pour trouver des solutions définitives aux problèmes du secteur de l'éducation. «Le Cnapest appelle les plus hautes autorités du pays à trouver des solutions définitives aux problèmes que rencontre le secteur. Nous souhaitons également que le ministère de tutelle ait les prérogatives nécessaires pour régler les problèmes des enseignants», a indiqué le syndicaliste au Forum de Liberté. Le Cnapest qui boucle sa première semaine de grève s'est dit «contraint» de recourir à cette action, «apparemment seule voie», selon lui, «pour satisfaire les revendications socioprofessionnelles». «Nous faisons la grève à défaut de dialogue sérieux de la part de la tutelle qui, au lieu d'ouvrir un vrai dialogue avec tous les syndicats, organise des rencontres dont le seul but est de démontrer qu'elle est ouverte au dialogue», a affirmé Nouar Larbi. Le coordinateur déplore, dans ce sens «le manque de volonté» de la part des responsables du ministre à trouver des solutions aux problèmes des enseignants, affirmant que le ministère «doit en premier honorer ses engagements et installer un climat de confiance avec les partenaires sociaux». Il a également affirmé que son syndicat «n'a aucun problème avec la ministre de



Nouar Larbi, SG

l'Education nationale». «Notre seul problème c'est que durant une année le ministre n'a rien fait de concret pour améliorer la situation des enseignants et n'a pas honoré par conséquent les engagements consignés dans les différents procès verbaux.» Nouar Larbi a souligné dans le même sillage que le dialogue avec le ministère «n'est pas fructueux du fait que toutes les revendications collectées à l'issue des rencontres sont transmises aux autorités compétentes (les finances et la Fonction publique)». «Il n'y a pas de donnant donnant sur la table de dialogue car nous n'avons pas un interlocuteur qui un pouvoir de décision quelconque», a-t-il argué. A une question sur la possibilité de trouver une issue définitive au mouvement de protestation, le syndicaliste a affirmé que «jusqu'à maintenant il n'y a pas une volonté politique à déve-

lopper l'école algérienne et à trouver des solutions à ses problèmes». «Notre grève continue malheureusement», a affirmé Nouar Larbi, appelant le ministère «à ouvrir un dialogue sérieux avec les grévistes» et à présenter des «garanties pour nous convaincre à dialoguer». Parmi les revendications du syndicat, la promotion «systématique» aux nouveaux grades et à la promotion au poste d'enseignant principal et d'enseignant formateur. Le syndicat revendique, aussi, l'application du code de la médecine, celui du travail et la promulgation d'une circulaire interministérielle favorisant l'accès des enseignants au logement. Le Cnapest demande, aussi, la mise à jour de la prime du Sud et l'installation d'une commission gouvernementale chargée de recenser les biens et fonds des œuvres sociales. Pour rappel, le procès-verbal sanctionnant la

rencontre entre le ministère de l'Education nationale et les syndicats tenue mercredi dernier n'a pas été signé, à cause de leur rejet de la proposition relative à la rédaction d'une charte d'éthique et de stabilité. Le ministère a expliqué, que «le procès-verbal n'a malheureusement pas été signé malgré l'accord des deux parties sur l'installation d'une commission chargée du réexamen du statut particulier des personnels de l'éducation nationale, ainsi que la mise en œuvre d'un calendrier pour l'exécution des procès préalablement signés». Il a été également convenu «l'organisation de séances de travail à l'échelle des directions de l'éducation avec les instances syndicales locales, en vue d'une résolution des problèmes au niveau des wilayas», selon le ministère qui a réitéré que ses portes restaient ouvertes pour poursuivre le dialogue avec

Conférence nationale des cadres de l'UGTA à Boumerdès

«Consommer production nationale synonyme de création d'emplois»

Les travailleurs de Boumerdès ont célébré le 24^e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et le 59^e anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Pour marquer cet événement, l'union de wilaya de Boumerdès a organisé, hier à la salle de conférence de l'université M'hamed Bougara de Boumerdès, une conférence régionale avec la participation des wilayas du centre du pays, Tizi Ouzou, Blida, Bouira, Bordj Bou Arréridj et Médéa et animée par l'un des anciens membres de cette organisation et membre du bureau exécutif national (CEN) à la Centrale syndicale, en l'occurrence l'ex député Lakhdar Badredine.

Dans son intervention, l'éminente personnalité syndicale par sa longue expérience syndicale a retracé l'histoire de la création de

l'UGTA par Aissat Idir jusqu'au 24 février 1971 et la décision courageuse de la nationalisation des hydrocarbures par le défunt président de la République, Houari Boumediène. Pour le conférencier, il s'agit d'une décision courageuse prise dans des moments difficiles, une date historique, martèlera-t-il, avant de plébisciter le secrétaire général de l'union, Abdelmadjid Sidi Saïd et la politique entreprise ayant trait au dialogue, la confiance et le respect. Ayez confiance en l'UGTA, lança-t-il à l'adresse des travailleurs. Les travailleurs fêtent cet acquis, par contre d'autres tentent par tous les moyens de politiser cet événement en évoquant le gaz de schiste. Dans ce contexte, il expliqua : «Il n'y a pas d'industrie sans pollution.» «L'environnement est une affaire de tous que nous devons par tous les moyens préserver». Le gaz de schiste traver-

se le territoire algérien depuis Tindouf à Illizi. En France, le gaz de schiste se situe en plein centre de Paris. «La France a renoncé à son exploitation pour préserver le tourisme et le nombre de 60 millions de touristes enregistrés chaque année». Dans son discours, Lakhdar Badredine a évoqué la chute du baril de pétrole qui selon lui ne touche nullement à l'économie et au développement du pays. Avant de clôturer son intervention, il a recommandé la production nationale notamment, alimentaire, laquelle crée des postes d'emploi. «Les travailleurs doivent se mobiliser pour gagner le programme économique 2015-2019 du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.» «Bien que des mains obscures soient contre, l'Algérie est très éveillée et personne ne pourra nous déstabiliser», se targuera-t-il.

A.Kichni

— Bouteflika parle de tentatives internes et externes visant la stabilité de l'Algérie —

Le pouvoir ne recule pas sur le gaz de schiste

■ La célébration du 24 février hier a été une occasion pour le pouvoir d'affirmer son attachement au gaz de schiste comme source de richesse pour les générations futures tout en fustigeant l'opposition qui a appelé à une protestation en solidarité avec la population de In Salah.



Envoyée spéciale à Arzew et Hassi Messaoud
Nacera Chennafi

C'est depuis Arzew, la zone industrielle de la wilaya d'Oran, que le président Bouteflika s'est adressé à travers un message lu à l'occasion par son conseiller, Mohamed Boughazi, aux travailleurs et l'ensemble des Algériens pour dire que les revenus du pétrole sont «non stables» et que «le gaz de schiste et un don de Dieu, il faut savoir en profiter pour notre intérêt» tout en assurant la protection des habitants et de l'environnement pour «les générations à venir».

Revenant sur la chute des prix de l'or noir, le président Bouteflika explique dans son message qu'«aucun n'a été à l'abri des chocs extérieurs» par rapport à la baisse des prix du pétrole. A ce propos, il a rappelé les mesures du gouvernement prises pour diminuer les conséquences de la chute des prix du pétrole tout en rassurant sur le maintien de la politique sociale en faveur des plus démunis.

Dans ce cadre, il a cité la

mesure relative à la réduction des dépenses tout en annonçant une accélération des réformes. Il a affirmé aussi l'attachement à la justice sociale et la solidarité nationale avec notamment le maintien des projets d'habitat. A ce propos, il a appelé les travailleurs à relever les défis en demandant leurs droits et en assurant leurs devoirs.

Pour le président, l'Algérie se trouve dans un environnement mondial et régional plein de menaces auxquelles il faut faire face «d'où elles viennent», dont la lutte contre le terrorisme et le crime organisé.

Dans ce contexte, il a rappelé que l'Algérie a connu une grave crise qui a menacé l'existence de l'Etat algérien mais a pu relever les défis et devenir un Etat écouté et joue un rôle de médiations entre les nations.

Dans son discours lu par M. Boughazi, le président est revenu une nouvelle fois sur la crise pétrolière en affirmant que l'Algérie fait face à une crise dure avant d'affirmer que la politique d'«austérité n'est pas suffisante» mais il faut une «grande patience et un grand travail pour trouver des alternatives aux hydrocarbures et s'occuper d'autres sec-

teurs sources de richesse», a-t-il plaidé. «On peut le faire et on le fera» a enchaîné le président dans son message.

Enfin, il a parlé de tentatives «internes et externes visant la stabilité de l'Algérie» avant de conclure «je ne serais être que parmi vous et au premier rang». C'est la réponse du président de la République à l'opposition qui a appelé à une protestation contre le gaz de schiste en solidarité avec la population de In Salah qui reste non rassurée par le discours officiel.

Sellal fustige l'opposition

A ce sujet, le Premier ministre Abdelmalek Sellal a rappelé une nouvelle fois que l'Algérie n'est qu'en phase d'exploration concernant le gaz de schiste, car selon lui, cette phase peut s'étaler de 6 à 8 ans et demande une grande maîtrise de la technologie et toute exploitation ne peut se faire sans s'assurer sur la protection de l'environnement et des habitants. Il s'agit d'un «bien pour les générations futures»; «on ne peut pas laisser quelque chose qui sera bénéfique demain pour l'Algérie».

Dans ce cadre, il a ajouté que «l'Etat est tenu de viser loin pour les générations futures et c'est à

eux que reviendra la décision s'ils veulent exploiter cette ressource ou non». Selon Sellal, l'Algérie est présentée aujourd'hui comme troisième réserve de gaz de schiste mais elle doit le savoir elle-même à travers l'exploration.

D'autre part, il a affirmé que les opérations d'exploitation du pétrole ne sont pas arrêtées, indiquant que Sonatrach a trouvé des réserves au niveau de Touguert, Ghradia et à El Biadh.

A l'égard de l'opposition sans la nommer, il dira qu'il y a eu «des tentatives» pour créer des turbulences au niveau du Nord, puis à Ouargla et maintenant In Salah ; «ça ne marchera pas», a-t-il assuré.

Ils «veulent toucher à l'unité nationale. Hier, ils ont politisé la religion et on a payé une facture de 200 000 morts et aujourd'hui, il y a des tentatives pour perturber l'unité nationale, on ne l'acceptera pas», lança Sellal.

Evouquant la crise pétrolière, Sellal dira que l'Algérie a perdu 50% de ses revenus mais ceci ne l'a pas poussé à reculer sur la politique sociale et les subventions qui ont atteint les 60 milliards de dollars et elle choisit de bâtir une économie hors hydrocarbures.

Dans le même sillage, c'est Sidi Saïd, Sg de l'UGTA qui a haussé le ton envers «l'opposition» sans la nommer. «On n'acceptera pas que quelqu'un utilise la sensibilité des jeunes et essaye de se montrer pour casser la République», a-t-il dit. Pour lui, il s'agit d'un «infantilisme et non de la manipulation».

Sidi Saïd a tenu aussi à saluer les efforts et les réalisations du président Bouteflika, avant de défendre le président du FCE présent hier au meeting d'Arzew et la Centrale syndicale qui choisit le dialogue pour arracher les revendications des travailleurs tout en lâchant «oui on est le syndicat de la République et du pouvoir algérien».

Dans l'après-midi, la délégation de Sellal s'est rendue à Hassi Messaoud, capitale des hydrocarbures.

N. C.

Plusieurs interpellations enregistrées

Marche hier de l'opposition anti-gaz de schiste

Les organisateurs de la marche anti-gaz de schiste observée hier à Alger, ont signalé une cinquantaine d'interpellations déplorant «la répression» exercée par un dispositif sécuritaire important déployé pour empêcher ce mouvement.

Alger avait hier un panorama d'ambiance qui ne renvoie à aucune cohérence. On ne sait pas tellement si c'est un jour de fête ou un jour de répression à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la création de l'UGTA. Des festivités dans la rue comme des actions de protestation anti-gaz de schiste ont eu lieu pour la première fois à Alger qui a vibré au rythme des troupes de la zorna mais aussi au rythme d'arrestations

et de répression. Un concours de bicyclettes, des troupes folkloriques ainsi que d'autres animations ont occupé dès la matinée l'espace reliant la place Audin à la Grande poste. Ce décor était entouré d'un dispositif sécuritaire important qui tantôt admire le spectacle, tantôt guette l'arrivée des leaders de l'opposition. C'était bizarre de voir des troupes de musique folkloriques partager les mêmes lieux avec les forces de l'ordre, et les piétons comme les automobilistes bloqués dans les embouteillages du centre d'Alger n'ont pas manqué d'exprimer leur étonnement de ce «voisinage» inhabituel. En effet, les policiers étaient beaucoup plus nombreux que les leaders de l'opposition et leurs adhérents. Un dispositif sécuri-

taire qui a fortement réprimé la marche anti-gaz de schiste organisée à l'occasion du double anniversaire du 24 février. Les leaders de la Coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique (CNLDT), à savoir Sofiane Djilali, Ali Benflis, Mohsen Belabès, Abderrezak Mokri étaient en tête de la marche qui est partie du siège d'Ennahda à Télémy prenant la direction de la Grande poste. Les forces anti-émeutes ont fait plusieurs tentatives pour empêcher les manifestants d'avancer. Les leaders de l'opposition arrivent toutefois à achever leur itinéraire. Une cinquantaine d'arrestations a été signalée par les organisateurs.

Yasmine Ayadi

LA QUESTION DU JOUR

Le véritable problème de l'opposition

Suite de la page une

Pour autant, l'ancien chef de gouvernement ne parle pas toujours comme le président algérien légitime, celui par rapport auquel Bouteflika serait forcément un usurpateur. Ce n'est pas qu'il n'ait pas essayé, mais devant le peu d'écho rencontré par cette prétention, celle-ci a vite été ravalée. Le fait est que s'il existait une opposition digne de ce nom, cela se saurait. Ce qui s'agit vainement à la surface et qui se désigne comme telle a en réalité bien plus de problème avec l'opinion qu'avec le pouvoir, qui au contraire a toutes les raisons de se féliciter d'avoir affaire à elle et pas à une autre classe politique. Une opposition ne demande pas à être reconnue, traitée avec les honneurs dus à son rang, par les autorités en place, mais travaille à s'ancre dans la société, à s'y bâtir des positions fortes. Une fois reconnue par celle-ci, le pouvoir n'a lui-même d'autre choix que de composer avec elle, ou alors de l'affronter, ce que le cas échéant il ne pourrait faire qu'à ses risques et périls. Sous sa forme actuelle, l'opposition, et d'abord celle qui s'est regroupée sous le sigle CNLTD, qui devait avoir rempli les rues hier, 24 février, est celle dont rêverait tout pouvoir, à la limite quels que soient sa nature et son pays. Que veut un pouvoir ? L'assurance de ne pas être déstabilisé par son opposition, réelle ou prétendue, dans toutes les circonstances possibles et imaginables. Cette opposition idéale au point de vue de tout pouvoir, la CNLTD en est peut-être le parfait exemple. Plus faible est une opposition, plus confortable est la situation d'un pouvoir. Ce qui n'implique pas cependant qu'il est à l'abri de tout problème, et qu'il est là pour toujours. Une société n'est pas moins vivante parce qu'il n'y a pas de partis pour la relayer. L'histoire ne s'est pas arrêtée parce que la classe politique n'est pas à la hauteur. Et pour cause, ce ne sont pas eux qui en général la font, mais les grandes tendances à l'œuvre dans le tréfonds d'un pays, et qu'un bon politique ressent d'instinct. Quand l'Algérie sera prête pour le changement, le plus probable est qu'elle commencera par se débarrasser de cette fautive élite qui prétend parler en son nom. La société n'est pas dévitalisée, comme tentent de le faire accroire des gens dans lesquels elle ne se reconnaît pas.

M. H.

Lutte contre le blanchiment d'argent

Sortie de la première promotion d'inspecteurs

UNE CÉRÉMONIE de sortie de la première promotion d'inspecteurs de la Banque d'Algérie (BA) chargés de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme a été organisée lundi à Alger au terme d'une formation supervisée par l'Autorité monétaire palestinienne (AMP). Cette formation permettra à la Banque centrale de «former un groupe d'experts de haut niveau en matière de prévention, de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme conformément aux standards internationaux», a précisé le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci lors de la cérémonie de remise des diplômes aux inspecteurs promus. La sortie de cette promotion intervient au moment où la Banque d'Algérie intensifie ses actions de contrôle notamment en matière d'opérations de commerce extérieur. Une trentaine d'inspecteurs de la Banque d'Algérie ont bénéficié dans le cadre de cette formation d'un programme intensif développé par l'AMP et reconnu par le FMI. Organisée durant le deuxième semestre de 2014, la formation qui s'est étalée sur 60 heures en Algérie et aux Etats-Unis a porté sur les différents standards internationaux et le cadre juridique et réglementaire dans ce domaine. Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de l'accord de coopération conclu en 2013 entre la Banque d'Algérie et l'AMP relatif à l'échange d'expériences en matière de contrôle bancaire. Pour sa part, le gouverneur de l'AMP, Jihad El-Wazir a estimé que les formateurs ont mis entre les mains des inspecteurs algériens l'expérience palestinienne exceptionnelle en matière de lutte contre le blanchiment d'argent compte tenu des spécificités et défis auxquels l'économie palestinienne fait face.

La formation palestinienne est facile à assimiler car axée sur l'aspect pratique et opérationnel par rapport aux sessions académiques et théoriques assurées par les autres experts internationaux. Un diplômé algérien spécialisé est en phase d'élaboration avec la Banque d'Algérie en matière de prévention, de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme qui tient compte des spécificités et du cadre législatif du pays. Le Parlement algérien avait adopté dernièrement la loi modifiant et complétant la loi relative à la prévention, la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, rappelle-t-on.

Hani Y.

Suite à des chutes de neige

Plusieurs routes coupées à la circulation

■ Plusieurs routes restaient fermées à la circulation automobile dans quatre wilayas du nord du pays, suite à des chutes de neige, a indiqué mardi la Gendarmerie nationale dans un point de situation.

Par Slim Y.

Dans la wilaya de Tizi Ouzou, la RN.15 reliant Tizi Ouzou à Bouira, est fermée à la circulation au col de Tirourda, commune de l'Iferhounène, de même que la RN.33 et la RN.30 reliant Tizi Ouzou à Bouira.

Dans la wilaya de Blida, la même situation est observée sur le CW.64 reliant Chréa à Chebli, au lieudit Mankouche, commune de Bougara.

Dans la wilaya de Bouira, la RN.15 reliant Bouira à Tizi Ouzou est fermée à la circulation au col de Tirourda, commune d'Aghbalou, de même que la RN.30 reliant Bouira à Tizi Ouzou, au lieudit Tizi-N'Koulen, commune de Saharidj et la RN.33 reliant Bouira à Tizi Ouzou, à Tikjda, commune d'El Asnam.

Le CW.06 reliant Ait-Laaziz à Boghni (Tizi Ouzou), est également fermée au niveau du PK 10,



Ph/Le Jour

dans la circonscription d'Ait-Laaziz. Dans la wilaya de Béjaïa, la RN.12 reliant Béjaïa à Tizi Ouzou, demeure coupée à hauteur du village Aghoulad, commune d'Adekâr, tout comme la RN.26.A reliant Béjaïa à Tizi Ouzou, au col de Chellata, et la

RN.106 entre Béjaïa et Bordj Bou Arreridj, sur une distance de 12 km dans la circonscription communale de Boudjellil.

En outre, sont coupés à la circulation, le CW.07 reliant Tazmalt à Béni-Mellikeche, à hauteur du village Aguntour, commune de

Béni-Mellikeche, le CW.15 reliant Béjaïa à Bouira, dans les circonscriptions communales de Béni-Mellikeche et Sidi-Ayad, ainsi que le CW.159 reliant Chellata à Ouzellaguène, à hauteur du village Allma, commune de Chellata.

S. Y./APS

Ouverture à Oran

Premier Salon national des micro-entreprises start-up

Le Salon national de la micro-entreprise start-up s'est ouvert, mardi à Oran, à l'initiative de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej).

Cette première édition devant s'étaler jusqu'à samedi prochain, est marquée par la participation de quelque 65 micro-entreprises activant dans différents domaines, notamment la communication, création de sites web, développement de programmes logiciels, solutions informatiques pour les entreprises, ainsi que les services sont autant de domaines de prédilection de ces entreprises.

«Ce sont des micro-entreprises qui ne nécessitent pas beaucoup d'équipements, mais beaucoup d'idées. Elles sont accompa-

gnées et financées par l'Ansej. Ce Salon permet un contact avec les jeunes que nous pouvons orienter vers des projets porteurs», a déclaré à l'APS le directeur de l'Ansej Oran, Abdallah Nehila.

«Le programme de ce Salon comprend plusieurs activités, surtout des visites guidées pour les étudiants des Universités de l'Ouest, des conférences animées par des experts sur l'entrepreneuriat et l'impact des start-up sur l'économie du pays», a fait savoir ce responsable.

«A travers ces conférences, il s'agit d'inculquer aux jeunes l'esprit d'entreprise et essayer de changer leurs mentalités et les orienter vers des projets utiles pour eux et pour le pays», a-t-il souligné.

D'autre part, les organisateurs du Salon indiquent qu'il est prévu, lors de cette manifestation, la signature d'une convention entre l'Ansej et l'Université Oran2 de Belgaïd, ainsi qu'une autre convention entre l'Ansej et Algérie Télécom sur le développement des projets dans le domaine des TIC.

Il est également prévu la création d'une maison de l'entrepreneuriat, selon la même source.

A noter que le Salon accueille une école de formation spécialisée dans les TIC qui anime un atelier de formation pour les jeunes, en présence de plusieurs experts dans ce domaine.

Ali O.

- Médaille d'argent du Mérite Policier du ministère espagnol de l'Intérieur -

Le général major Abdelghani Hamel décoré

Le Directeur général de la Sécurité nationale, le général major Abdelghani Hamel a été décoré, lundi à Alger, de la «Médaille d'Argent du Mérite Policier» du ministère espagnol de l'Intérieur «en reconnaissance de ses efforts pour la consolidation de la coopération entre les polices des deux pays».

La cérémonie de remise de la médaille s'est déroulée en présence du directeur général de la Police espagnole, Ignacio Cosido Gutiérrez et de la délégation l'accompagnant ainsi que de représentants de la société civile et de cadres de la Sécurité nationale.

Intervenant à cette occasion, le général major Hamel a exprimé sa «reconnaissance» et ses «remerciements» pour cette

marque d'attention affichée par le ministère espagnol de l'Intérieur à son égard la qualifiant de «pas positif sur la voie de la consolidation de la coopération établie entre les deux pays, notamment en termes de formation, de sécurité et de protection des droits de l'homme».

De son côté, le directeur de la Police espagnole a indiqué que «cette distinction se veut une reconnaissance des efforts du général major Hamel dans la lutte contre la criminalité, la protection des droits de l'homme et la consolidation de la coopération sécuritaire entre l'Algérie et l'Espagne et au sein même de la méditerranée».

«Cette distinction est également une reconnaissance par la Police espagnole des efforts du

général major Hamel et de la Police algérienne dans la lutte antiterroriste et l'immigration clandestine et tend à renforcer les liens de coopération unissant les deux pays, notamment au volet sécuritaire», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le responsable du bureau Coopération internationale à la DGSN, le commissaire divisionnaire Mezner Rabah a passé en revue «la coopération algéro-espagnole depuis 1997, citant l'échange de visites entre responsables de la sécurité des deux pays».

Il a également rappelé «l'accord de coopération relatif à la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, conclu en 2008 entre les deux pays» soulignant le «saut qualitatif enregistré dans la coopération bilatérale durant

les quatre dernières années marquées par l'intensification des échanges de visites entre responsables des polices des deux pays et des cycles de formation».

Cent cinquante-huit employés de la Police ont bénéficié d'une formation (16 cycles) en 2014, a précisé le commissaire divisionnaire Mezner ajoutant qu'un programme de formation serait tracé pour l'année 2015 au profit des travailleurs du corps de police.

«Cette haute distinction décernée au général major Hamel dénote la place qu'occupe la Police algérienne dans la lutte contre la criminalité menée dans le respect des droits de l'homme», a-t-il conclu.

APS

Gestion des ports

Un guichet unique électronique en 2015

■ «Nous entamerons la gestion des ports du pays à travers un guichet unique électronique au courant du premier semestre 2015. Une première convention sera paraphée fin février en cours», a souligné le ministre des Transports.



Par D.K./APS

Le ministre des Transports, Amar Ghoul a annoncé, à Oran, la mise en place en 2015 d'un guichet unique électronique pour la gestion des ports du pays. «Nous entamerons la gestion des ports du pays à travers un guichet unique électronique au courant du premier semestre 2015. Une première convention

sera paraphée fin février en cours», a souligné le ministre lors d'un point de presse en marge de l'ouverture du 2^e Salon international des transports, de

la logistique et de la mobilité. Ce moyen technologique moderne permettra de gérer des ports algériens selon des normes modernes d'exploitation, de rele-

ver le niveau des prestations de ces infrastructures et d'éliminer une grande part de la bureaucratie, a ajouté Amar Ghoul.

Au sujet de la sécurité de la navigation maritime et des ports, le ministre a annoncé le lancement de l'installation d'équipements reposant sur un système sophistiqué en vue de couvrir à distance le système de navigation maritime et de mieux gérer les ports. Le raccordement de tous les ports aux ports secs et aux plateformes logistiques à travers le pays a été lancé à travers la voie ferrée, a indiqué le directeur des transports qui a abordé les décisions prises pour conférer plus de performance à travers la mise en place d'une commission multisectorielle dans les différents ports en vue de faciliter les opérations de manutention, d'accostage et de transport de marchandises en dehors du

port. Le ministre a visité les différents stands du Salon organisé au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran et des explications lui ont été fournies sur les projets de développement des prestations que les entreprises de transport routier, ferroviaire et de gestion aéroportuaire et portuaire veillent à concrétiser. Amar Ghoul a souligné que l'objectif de ce Salon est de mettre en exergue les réalisations programmées pour le secteur des transports dans le cadre du programme du président de la République, d'ouvrir un espace de coopération, de complémentarité et de coordination entre tous les opérateurs et partenaires en vue de relancer ce secteur, de hisser le niveau des prestations et d'adopter des technologies modernes de gestion des structures de transport. Cette manifestation est initiée par le ministre des Transports et l'entreprise Symbiose-communication-environnement en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Paris-Ile-de-France (CCIP) et le conseil hollandais africain des affaires Netherlands African Business Council (NABC).

D.K./APS

— Pour d'éventuelles opportunités d'investissement —

Une délégation japonaise à Alger

Amara Benyounés, ministre du Commerce a reçu en audience Masaya Fujiwara, ambassadeur du Japon en Algérie accompagné d'une grande délégation d'entreprises japonaises, ce lundi 23 février 2015 au siège du ministère du Commerce. Une audience qui a eu pour objectif d'évaluer la coopération économique entre les deux pays, notamment les relations commerciales. Les discussions porteront, également, sur les voies et moyens de consolider les liens commerciaux et de dynamiser davantage la coopération entre les deux Etats. Il faut rappeler que les relations économiques entre les deux pays sont également anciennes. Le premier grand projet japonais en Algérie remonte à 1969. Une société japonaise, JCC (Japanese Construction Company), avait construit la première usine de raffinage, à Arzew en 1969 ; première usine du genre en Algérie. Depuis, beaucoup de sociétés japonaises participent à la construction d'usines de gaz et de pétrole. Elles sont présentes dans d'autres domaines, aussi. C'est le cas de l'USTO (Université des sciences et technologie d'Oran) qui a été dessinée par l'architecte japonais Kenzo Tange. Elle a été construite en coopération avec la société japonaise Kajima, qui est en train de construire l'autoroute Est-Ouest pour une partie du projet. Le géant

japonais Sony, pionnier et leader dans la haute définition (HD), est désormais présent depuis septembre 2009 en Algérie, à travers son partenaire et distributeur, en l'occurrence le groupe Hasnaoui. Quant au volume des échanges, il est de près d'un milliard de dollars. Le Japon achète essentiellement du pétrole et du gaz, même si ce n'est pas de façon régulière et exporte des voitures, des machines de construction. Mais aujourd'hui il s'agit d'explorer toutes les opportunités d'affaires existantes dans un cadre de coopération plus large et de redynamiser cette coopération dans tous les domaines et particulièrement dans les secteurs qui génèrent le transfert de technologie et le savoir-faire. Certains secteurs importants pour l'Algérie tels que la pétrochimie, l'industrie automobile, les énergies renouvelables et l'électronique sont autant d'opportunités d'investissement et de partenariat offertes en Algérie, et la nouvelle dynamique du secteur qui offre des conditions avantageuses et des facilitations aux investisseurs étrangers constitue une occasion supplémentaire pour le pays du Soleil Levant de développer davantage les rapports d'amitié et les relations économiques avec l'Algérie. Pour les Samourais, l'Algérie serait un nouvel espace pour la prospérité nipponne. Magda Malek

SIFTECH 2015

Près d'une centaine d'exposants à Alger

Près d'une centaine d'entreprises participe à la 16^e édition du Salon international du futur technologique (SIFTECH) qui s'est ouvert hier, au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger. Inscrit cette année sous le slogan «Pour un avenir numérique partagé», le Salon, qui s'étale jusqu'à jeudi prochain, propose une large variété de services, d'équipement et de solutions relatifs aux technologies de l'information et de la communication (TIC), a-t-on indiqué auprès de l'organisateur Astein Expo. Il vise aussi à faire connaître le potentiel national en matière de TIC et encourager les investis-

seurs dans ce créneau, de faire découvrir les avancées de la recherche dans le domaine, a-t-on ajouté, précisant que le Salon «se veut résolument ancré dans l'actualité du numérique mais également prospectif sur les enjeux de demain». En marge du Salon, un cycle de conférences dédiées cette année au thème de la sécurité des données et des réseaux informatiques sera animé par plusieurs experts algériens et étrangers. L'édition 2015 a été choisie aussi comme porte d'entrée principale des investisseurs tunisiens en Algérie à travers l'organisation par la mission commerciale tuni-

sienne à Alger demain de rencontres professionnelles «B to B» tuniso-algériennes pour la filière des TIC, a-t-on relevé. Plus de 20 entreprises tunisiennes activant dans le domaine des TIC prendront part à ce Salon dans le but d'identifier des opportunités commerciales, d'échanges, de partenariats et d'investissements croisés en Tunisie et en Algérie. La rencontre sera également rehaussée cette année par l'organisation notamment de concours des plus belles plumes et de la meilleure application mobile du Siftech.

Lamia M.

Ooredoo présente ses innovations au 16^e Siftech 2015

POUR LA 5^e année consécutive, Ooredoo prend part au Salon International du Futur Technologique (Siftech) dans sa 16^e édition qui se tient du 24 au 26 février 2015 au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger. Avec la contribution du ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication et du ministère de la Culture, cette manifestation réunit chaque année un grand nombre d'acteurs nationaux et étrangers activant dans le domaine des TIC pour y présenter leurs dernières innovations.

Au niveau du stand, des commerciaux et des conseillers sont présents pour proposer aux visiteurs professionnels, les différents produits et les offres innovantes de Ooredoo Business.

Aussi, des ateliers sont organisés pour présenter aux visiteurs des nouvelles solutions telles que le Cloud services, le Market place, le Push To Talk, le Taxi App, ERP et Voix & Data. A travers sa participation à ce rendez-vous incontournable du secteur des télécommunications, Ooredoo confirme son statut de partenaire de choix des professionnels et sa volonté de se rapprocher davantage de ses clients pour répondre au mieux à leurs attentes.

Communiqué

Sidi Saïd :

«Sécuriser le gestionnaire en dépenalisant l'acte de gestion»

■ Abordant la question de l'abrogation de l'article 87-bis de la loi 90-11 relative aux relations de travail, Sidi Saïd a rappelé que c'était «une conditionnalité du FMI en 1994» à laquelle nous mettons fin. Il a rappelé qu'à l'époque, le FMI avait également demandé le licenciement de «pas loin d'un million de travailleurs, particulièrement dans la Fonction publique».

Par Sarah Harchaou

La dépenalisation de l'acte de gestion est impérative pour sécuriser le gestionnaire et faire avancer l'économie nationale, a affirmé hier à Alger le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd. Sur les ondes de radio Alger Chaîne III M. Sidi Saïd a souligné : «Il y a une volonté au sein de la tripartite (gouvernement/syndicat/patronat) de donner un élan au gestionnaire en le sécurisant, en le motivant et en l'accompagnant», et ceci passe impérativement par la dépenalisation de l'acte de gestion. Sécuriser le gestionnaire, croire en ses compétences, «se répercutera» sur le salarié, car la «synergie» dans la relation entre les deux parties est un «élément fondamental de l'avancée de la dynamique économique», a expliqué le syndicaliste. Par ailleurs, M. Sidi Saïd a plaidé pour mettre fin à l'importation anarchique, qui serait selon lui provocatrice d'inflation, relevant le consensus au sein de la tripartite pour «agir et fructifier l'outil de la production nationale». «Nous avons la possibilité de trouver les mécanismes pour protéger la production nationale», a répondu le SG de l'UGTA à une question sur «les risques de l'éventuelle adhésion de l'Algérie à l'OMC», qui n'est pour lui «ni une préoccupation, ni une

Corso

Quinze dealers placés sous mandat de dépôt

LA SECTION de lutte contre le crime et la criminalité sous toutes ses formes, dépendant de la sûreté de wilaya de Corso dresse le bilan de ses activités des mois de janvier et de février de l'année en cours, lit-on dans un communiqué de la direction de sûreté de wilaya. Ainsi, au cours de cette période pas moins de 15 individus impliqués dans des affaires de drogue ont été arrêtés. L'âge de ces derniers varie entre 19 et 45 ans. 120 grammes de drogue résine de cannabis et de kif traité, et 25 comprimés de psychotropes de différentes marques, 5 couteaux et 4 sabres ont été saisis. Les mis en cause ont été présentés au parquet territorialement compétent et mis en détention au centre de rééducation de Tidjelabine pour les chefs d'inculpation de détention et commerce de drogue et produits prohibés.

A. Kichni

angoisse». Abordant la question de l'abrogation de l'article 87-bis de la loi 90-11 relative aux relations de travail, Sidi Saïd a rappelé que c'était «une conditionnalité du FMI en 1994» à laquelle nous mettons fin.

Il a rappelé qu'à l'époque, le FMI avait également demandé le licenciement de «pas loin d'un million de travailleurs, particulièrement dans la Fonction publique». Le SG de l'UGTA a réitéré que «l'abrogation de l'article 87-bis, dont l'application est entrée en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2015, permettra une augmentation des salaires qui touchera l'ensemble des travailleurs de la Fonction publique et des secteurs économiques public et privé».

Pour rappel, l'article 87 bis de la loi 90-11 sur les relations de travail, dispose que le salaire national minimum garanti (SNMG) comprend le salaire de base, les indemnités et les primes, à l'exclusion des indemnités versées au titre de rem-



PH. S. B. MERIZI/A

boursement de frais engagés par le travailleur. Le chef de l'Etat avait pris la décision d'abroger l'article en question en février 2014. La redéfinition du SNMG a été introduite pour la première fois dans le projet de loi de finances 2015 pour l'abrogation de l'article 87 bis de la loi n°11-90 du 21 avril 1990 sur les relations de travail. Considérant

que l'anniversaire de la création de l'UGTA et de la nationalisation des hydrocarbures sont deux événements capitaux pour le pays.

Il a souligné, que depuis cette date anniversaire, des «avancées» et des acquis sociaux ont été enregistrés, même si des «préoccupations légitimes» demeurent. Pour le SG de

l'UGTA, l'une des avancées importantes dans le monde du travail est le dialogue instauré entre les partenaires sociaux. «Nous sommes passés de la confrontation au dialogue qui est un élément crucial dans la quête des droits sociaux», a-t-il conclu.

S. H.

Béchar

Plus de 380 foyers raccordés au réseau de gaz naturel

Quelque 386 foyers ont été raccordés hier, au réseau public de distribution du gaz naturel au niveau de la nouvelle zone urbaine au sud de la commune de Béchar, à l'occasion de la commémoration du double anniversaire de la création de l'UGTA et de la nationalisation des hydrocarbures. Un investissement plus de 33 millions de DA a été dégagé pour la réalisation du réseau d'approvisionnement en cette énergie de ces foyers, sur un linéaire de plus de 8 km, ont indiqué des responsables locaux de la société

de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). L'opération s'inscrit au titre de la généralisation de l'utilisation du gaz naturel à l'ensemble des 21 communes de la wilaya de Béchar, où déjà plus de 4 milliards DA ont été investis pour le raccordement au réseau de gaz naturel de nouveaux foyers dans les communes de Kerzaz, El-Ouata et Ouled-Khodeir, ont-ils précisé. Des travaux de réalisation de réseaux de transport et de distribution du gaz naturel, sur un linéaire de 240 km, ont été réalisés, en 2013 et 2014, pour le

raccordement de 11 400 foyers dans les communes de Taghit, Béni-Abbès et Abadla, pour un coût de 17 milliards DA dégagés sur le programme quinquennal de développement 2010-2014, selon la même source. Plusieurs autres communes, à l'instar de celles d'Igli, El-Ouata et Kerzaz, seront raccordées au réseau public de distribution de cette énergie avant la fin de 2015, a-t-on encore fait savoir.

R.G./APS

Accidents de la route

36 personnes tuées et 1 157 autres blessées en une semaine

Trente-six personnes sont mortes et 1 157 autres ont été blessées dans 1 009 accidents de la circulation survenus à travers le pays, durant la période du 15 au 21 février 2015, a indiqué hier, la Protection civile,

dans un communiqué. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila avec 6 personnes décédées et 52 autres blessées qui ont été secourues et évacuées vers les structures hospitalières suite à

33 accidents de la route, a-t-on déploré. Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont effectué 813 interventions pour procéder à l'extinction de 478 incendies urbains, industriels et incendies divers, a-t-on ajouté.

La même source a fait savoir en outre, que 4 842 interventions ont été effectuées durant la même période, pour la couverture de 4 398 opérations diverses et l'assistance aux personnes en danger.

R. S.

Publiée par une association à Constantine

Une revue consacrée à l'alimentation des malades du cancer

L'association Waha d'aide aux malades du cancer, basée à El Khroub (Constantine), a mis gratuitement à la disposition des malades du cancer une revue consacrée à leur alimentation pendant et après leur traitement, a-t-on constaté.

Conçue et élaborée à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le cancer (4 février), cette brochure illustrée prodigue des «conseils sur les principes simples d'une bonne alimentation, adaptée à l'état des

malades, et contient des recettes simples et faciles à réaliser, permettant de mieux vivre les effets indésirables des traitements», a indiqué le secrétaire général de l'association Waha, Ahmed Zemouli.

Ce dernier a rappelé, à cette occasion, la nécessité, pour les malades et leurs familles, de demeurer prudents et très vigilants face aux charlatans proposant des «traitements miracle», des «diètes magiques» et autres «formules secrètes» favorisant une soi-disant

rémission des cancers.

La revue, intitulée «Les indispensables de Waha», 4^e du genre dans la série des publications éditées par cette association, a le mérite de proposer des recettes connues dans le pays et des plats qui font la quotidienneté des familles algériennes, en utilisant des ingrédients largement disponibles dans les marchés de toutes les villes du pays.

Kamel L.

D'ici à fin 2015

Augmenter à 25 % le taux des déchets triés et recyclés

Le taux de recyclage des 13,5 millions de tonnes de déchets générées annuellement en Algérie est passé de 5 à 17 p.c. en 2014 à la faveur de la stratégie adoptée par le ministère qui ambitionne de porter ce taux, dès le début de 2016, à plus de 45, voire à 50 p.c., a déclaré la ministre.

Par Ghani T./APS

La ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Dalila Boudjemaâ, a affirmé lundi à Bordj Bou Arreridj que la stratégie de son département consiste à porter, d'ici à fin 2015, à 25% le taux des déchets triés et recyclés.

Le taux de recyclage des 13,5 millions de tonnes de déchets générés annuellement en Algérie est passé de 5 à 17 p.c. en 2014 à la faveur de la stratégie adoptée par le ministère qui ambitionne de porter ce taux, dès le

début de 2016, à plus de 45, voire à 50 p.c., a déclaré la ministre au cours d'une visite de travail à Bordj Bou Arreridj.

M^{me} Boudjemaâ a invité les jeunes à investir dans les activités de récupération et recyclage qui sont, a-t-elle souligné, «économiquement rentables, écologiquement bénéfiques et génératrices d'emplois».

Au cours de son inspection de la maison de l'environnement, la ministre a appelé à «davantage d'intérêt» pour les Clubs verts des écoles qui contribuent à la diffusion de la culture environnementale, notamment dans le



palier primaire.

Après avoir annoncé la mise sur le marché, dès avril prochain,

d'un nouveau sachet de couleur blanche, aux caractéristiques de qualité et de poids «étudiés», M^{me}

Boudjemaâ a estimé, lors de l'inauguration de l'annexe du Centre national des technologies de production plus propre (CNTPP), que cet équipement représente un acquis pour cette wilaya qui constitue un pôle industriel par excellence.

Elle a présidé à cette occasion la cérémonie de signature d'une convention entre le CNTPP, des opérateurs économiques et l'université de Bordj Bou Arreridj.

La ministre a également annoncé qu'un portail électronique sera mis sur pied pour permettre aux opérateurs économiques de mettre en vente leurs divers déchets industriels. Elle a fait état, en outre, de la mobilisation d'une enveloppe financière de 3,5 milliards de dinars pour le désamiantage de quatre sites à Gué de Constantine (Alger), Zahana (Mascara), Meftah (Blida) et Bordj Bou Arreridj.

Gh. T./APS

Une part de près de 27% dans la production d'électricité

Adoption d'un nouveau programme des énergies renouvelables

Le gouvernement a adopté, récemment, un programme de développement des énergies renouvelables dans une version actualisée qui prévoit de produire 22 000 MW sur la période 2015-2030 avec une part de près de 27% dans la production d'électricité, indique lundi le ministère de l'Energie dans un communiqué.

La révision de ce programme porte essentiellement sur le développement du photovoltaïque et de l'éolien à grande échelle, sur l'introduction des filières de biomasse (valorisation des déchets), de la cogénération et de la géothermie et sur le report du développement du solaire thermique (CSP) jusqu'à 2021 en raison de ses coûts encore élevés, précise le ministère.

Par filières technologiques, le solaire photovoltaïque participera à la réalisation de ce programme à hauteur de 13 575 MW, l'éolien à 5 010 MW, la biomasse à 1 000 MW, la cogénération à 400 MW et la géothermie à 15 MW.

La réalisation de ce programme permettra d'atteindre, à l'horizon 2030, une part de renouvelables de près de 27% dans le bilan national de production d'électricité.

En outre, le volume de gaz naturel épargné par les 22 000 MW en renouvelables, atteindra environ 300 milliards de m³, soit un volume équivalent à 8 fois la consommation nationale de l'année 2014. C'est que le programme adopté en 2011 avait connu une première phase consacrée à la réalisation de projets pilotes et des tests des différentes technologies disponibles, explique la même source.

Durant cette période, des éléments pertinents concernant les évolutions technologiques des filières considérées sont apparus sur la scène énergétique et ont conduit à la révision de ce programme.

Il s'agit principalement d'une meilleure connaissance du potentiel national en énergies renouvelables (solaire et éolien notamment), de la baisse des coûts des filières photovoltaïque et éolienne qui s'af-

firmement de plus en plus sur le marché mondial de l'énergie renouvelable considérée ainsi que les coûts encore élevés de la filière CSP induisant une croissance très lente du développement de ce marché à travers le monde.

Le parachèvement d'une réglementation nationale cohérente et attractive en direction des investisseurs figure aussi parmi les nouveaux éléments ayant conduit à cette actualisation.

La réalisation de ce nouveau programme est ouverte aux investisseurs des secteurs public et privé nationaux et étrangers. La mise en œuvre de ce programme bénéficie de l'apport substantiel et multiforme de l'Etat qui intervient notamment à travers le Fonds national des énergies renouvelables et cogénération (Fnecr), alimenté par un prélèvement de 1% de la redevance pétrolière.

Un mécanisme d'encouragement basé sur les tarifs d'achat garantis est également mis en place par la réglementation: Ainsi, le producteur d'énergie renouve-

lable bénéficie de tarifs d'achat qui sont garantis pour une durée de 20 ans pour les installations en photovoltaïque et en éolien.

Les filières ne bénéficiant pas des tarifs d'achat garantis seront financées par le Fnecr à hauteur de 50% à 90% du coût d'investissement selon la technologie et la filière retenues, précise le communiqué. Les retombées de ce programme seront significatives en termes de création d'emplois, d'industrialisation, de développement technologique et d'acquisition de savoir-faire, contribuant ainsi à la croissance et à la modernisation économique du pays et à la préservation de l'environnement.

En somme, l'intégration des énergies renouvelables dans le mix énergétique national constitue un enjeu majeur dans la perspective de préservation des ressources fossiles, de diversification des filières de production de l'électricité et de contribution au développement durable.

Hafi G.

Pour conclure un accord cette année

Climat : l'ONU appelle les Etats membres «à tout faire»

Le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a appelé les Etats membres de l'ONU à tout faire pour capitaliser sur les progrès accomplis en 2014 afin de finaliser un accord universel sur le changement climatique.

«L'année 2015 correspond au temps de l'action sur la question du climat, qui culminera à Paris en décembre», a déclaré lundi M. Ban à l'approche du prochain sommet sur le climat qui aura lieu en décembre prochain dans la capitale française.

«C'est l'année où les Etats membres, lors d'un sommet spécial en septembre, adopteront un programme mondial de développement, comprenant un

ensemble d'objectifs universels», a-t-il ajouté à l'occasion d'une réunion au siège des Nations unies à New York, dans le sillage de la 20^e Conférence des Parties à la Convention-cadre de l'ONU sur les changements climatiques qui s'est tenue à Lima en décembre 2014.

M. Ban a appelé les Etats membres à saisir l'opportunité qui leur était offerte de prendre des «mesures décisives, inclusives et transformatives» en faveur de la construction d'un «monde plus sûr et équitable... pour nous-mêmes et ceux qui viendront après nous».

Il s'est félicité des progrès significatifs réalisés ces derniers mois sur la question du changement climatique, notamment

lors du sommet sur le climat qu'il a lui-même convoqué en septembre 2014.

«J'avais déclaré que nous avions besoin de tout le monde. J'ai été heureux de constater que c'est bien ce qui s'est produit : les gouvernements ainsi que des dirigeants du monde de la finance, des affaires et de la société civile, se sont réunis pour annoncer de nouvelles mesures importantes susceptibles de réduire les émissions et de renforcer la résilience», a dit le secrétaire général onusien.

«En 2014 également, les pays se sont engagés à financer les 10 milliards de dollars nécessaires pour la capitalisation initiale du Fonds vert pour le climat.

J'exhorte tous les pays qui se sont engagés à s'acquitter de leur contribution dès que possible, afin que le Fonds soit pleinement opérationnel avant Paris et en état de financer les projets prioritaires», a encore dit M. Ban.

«Ces avancées majeures en 2014 ont ouvert la voie aux succès de 2015. Notre défi est maintenant clair : finaliser un accord universel significatif sur le changement climatique», a-t-il ajouté, précisant que les pays développés doivent désormais définir une trajectoire claire pour atteindre l'objectif de mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020.

R. E.

Secteur de la Santé

«Encourager le privé» en tant que secteur complémentaire du public

■ Le ministre de la Santé Abdelmalek Boudiaf, a affirmé à Ouargla, que l'Etat encourageait l'investissement privé dans le secteur de la Santé, en tant que secteur complémentaire du service public.

Par Maya D.

«L'Etat encourage l'investissement privé dans le secteur de la santé, car il vient en complément des prestations médicales assurées par le secteur public, et constitue un acquis pour l'Algérie, dans la mesure où il promeut le service public visant l'amélioration du cadre de vie du citoyen», a indiqué le ministre, lors de son ins-

pection de structures de la santé, au deuxième jour de sa visite de travail dans cette wilaya.

M. Boudiaf a, dans ce cadre, insisté sur la nécessité de «réglementer» les activités des structures médicales privées, au même titre que celles du secteur public, en vue, a-t-il dit, d'éviter que «les activités des cliniques et hôpitaux ne revêtent un caractère uniquement commercial, au détriment de la santé du patient».

Les opérateurs privés dans le secteur de la santé sont appelés à réfléchir à l'intégration de services des urgences au niveau de leurs structures médicales, afin d'assurer un service médical de «qualité» au citoyen, a-t-il ajouté.

«La formation des personnels du secteur de la santé, corps d'administration, paramédical et médical, se poursuit», a souligné le ministre, ajoutant que les res-



Ph. > D. R.

ponsables du secteur s'emploient à l'encouragement de la formation continue, à la faveur de l'organisation de rencontres scientifiques et de journées d'étude.

Au deuxième jour de sa visite de travail, le ministre de la Santé s'est enquis, au chef-lieu de wilaya, des activités de l'établissement hospitalier «Mère-Enfant» de la cité Sidi

Abdelkader, avant de se rendre, dans la daïra d'El-Hedjira (80 km de Ouargla), où il a inspecté le chantier de l'hôpital «60 lits», devant être réceptionné prochainement, selon les responsables du secteur. Il a ensuite procédé au lancement d'un projet d'hôpital de 60 lits, s'étendant sur une superficie de 8 300 m², dans la localité d'El-B'hour, commune de Témacine. Le ministre de la

Santé a clôturé sa tournée dans la daïra de Touggourt, par l'inauguration d'un service d'assistance médicale d'urgences (SAMU) et l'inspection du projet de réalisation d'un hôpital de 240 lits, actuellement à 70% de réalisation par une entreprise chinoise, a-t-on expliqué à la délégation ministérielle.

M. D./APS

Oum El Bouaghi

Les capacités d'accueil du secteur de la Santé renforcées de 900 lits

Les capacités d'accueil des structures de santé publique seront renforcées de 900 lits supplémentaires, à la faveur de la réalisation de nouvelles structures dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a indiqué le wali, Mohamed-Salah Manaâ, lundi à l'APS.

Un hôpital spécialisé dans les maladies respiratoires (pneumo-physiologie) de 120 lits au lieu-dit Ain Chedjra, dans la commune de Rehia, une polyclinique et un centre d'hémodialyse à Berriche, en plus de deux autres polycliniques à Souk Naâmane et à Dhalââ, constituent les projets les plus importants à

concrétiser dans ce cadre, a ajouté le chef de l'exécutif local.

L'objectif de ces équipements est d'«élargir substantiellement» la couverture sanitaire de la wilaya, a affirmé M. Manaâ, soulignant qu'un établissement hospitalier de 240 lits a été mis en chantier, il y a deux semaines, à Ain M'lila, tandis que la construction d'un hôpital de même capacité à Oum El Bouaghi est en cours d'étude.

Deux autres hôpitaux de 60 lits chacun sont également en cours de réalisation dans les communes d'Ain Fakroun et d'Ain

Kercha, en attendant que l'étude technique de deux autres structures analogues à Dhalââ et à Souk Naâmane, soit finalisée, a encore fait savoir le même responsable.

La réception de l'ensemble de ces équipements évitera aux patients de la wilaya d'Oum El Bouaghi de se déplacer vers la wilaya de Constantine, comme ils le font actuellement pour accéder à certains soins spécialisés, a ajouté le wali.

K. L.

Alimentation

Faire manger de l'arachide aux nourrissons réduit les allergies

Faire consommer des aliments contenant des cacahuètes à des nourrissons réduit de 81% le risque qu'ils ne deviennent allergiques à cette arachide, montre un essai clinique très encourageant dont les résultats sont publiés lundi.

Cette recherche a été effectuée sur la base d'observations faites en Israël où très peu d'enfants souffrent d'allergies aux cacahuètes comparativement à de jeunes juifs de mêmes origines ancestrales vivant au Royaume-Uni.

Les nourrissons israéliens commencent à consommer cette arachide très tôt contrairement à de nombreux pays qui recommandent de ne pas donner de

cacahuètes aux très jeunes enfants qui présentent un risque d'allergie. Cet essai clinique a porté sur plus de 600 enfants âgés de quatre à onze mois, précisent les chercheurs britanniques, dont le D' Gideon Lack du King's College à Londres, qui ont mené cette recherche parue dans le «New England Journal Of Medicine».

La moitié des nourrissons choisis au hasard ont été soumis pendant cinq ans à un régime sans cacahuète tandis que les autres ont consommé au moins six grammes de protéines de cacahuète par semaine.

Quand les enfants ont atteint cinq ans, les médecins ont constaté une réduction de 81%

de cette allergie chez ceux qui avaient commencé à en manger très jeunes.

«Une étude qui montre un bienfait de cette ampleur dans la prévention des allergies aux cacahuètes est sans précédent», estime le directeur de l'Institut américain des allergies et des maladies infectieuses (NIAID), le D' Anthony Fauci. «Ces résultats peuvent bouleverser notre approche de prévention des allergies alimentaires». «Avant 2008, les guides cliniques recommandaient d'éviter la consommation d'aliments potentiellement allergènes chez les très jeunes enfants présentant un risque élevé de développer une allergie», explique le D' Daniel

Rotrosen, directeur de la division des allergies au NIAID.

«Alors que de récentes études ne montrent aucun bienfait dans les approches consistant à éviter les allergènes, ce dernier essai clinique est le premier à montrer que la consommation précoce d'aliments contenant des protéines de cacahuète est bénéfique et identifie une approche efficace pour faire face à un sérieux problème de santé publique», souligne le D' Lack. Il souligne cependant que les parents de nourrissons et de jeunes enfants qui ont de l'eczéma ou une allergie à des œufs doivent consulter un médecin avant de donner des aliments contenant de l'arachide. Faika H.

Ebola/Sierra Leone Un orphelinat placé en quarantaine

UN ORPHELINAT près de Freetown abritant 25 enfants a été placé en quarantaine après qu'un membre du personnel ait contracté le virus Ebola, a annoncé l'établissement.

La Fondation Saint-George, un orphelinat sous gestion britannique situé dans la banlieue de Freetown, a expliqué que l'un des membres sierra-léonais de son personnel était pris d'un malaise la semaine dernière lors d'une réunion. Il «a été transféré au centre de traitement Ebola de la ville de Kerry où ils ont confirmé le diagnostic d'Ebola. Quatre autres membres du personnel ont été exposés au virus lorsqu'ils l'ont accompagné à l'hôpital», a précisé la Fondation dans un communiqué diffusé dimanche sur son site.

L'orphelinat a décidé de lui-même se placer en quarantaine: les 25 enfants du centre et les dix membres du personnel y seront confinés durant 21 jours.

Le virus se transmet par contact direct avec les fluides corporels des patients présentant les symptômes, notamment fièvre, vomissements et saignements.

La Sierra Leone a annoncé mercredi une nouvelle campagne de porte-à-porte pour combattre l'épidémie d'Ebola dans l'ouest, après une augmentation du nombre de cas dans cette partie du pays.

Une campagne du même type menée en décembre 2014 par des centaines de volontaires durant deux semaines avait permis de découvrir de nombreux cas.

La Sierra Leone, où Ebola a provoqué en un an 3 400 décès sur plus de 11 000 cas, fait partie avec la Guinée et le Liberia des trois pays les plus touchés par la maladie.

R. S.

Tizi-Ouzou

Collecte de 87 millions de litres de lait de vache

■ Cette hausse s'explique par l'accroissement du cheptel bovin local, dont le nombre de vaches laitières productives est passé de 44 726 têtes en 2013 à 47 736 têtes actuellement.

Par Fatah J.

Une collecte de 87 millions de litres de lait de vache a été réalisée, en 2014, à Tizi-Ouzou, soit en hausse de 19 % contre 73 millions de litres de lait récoltés en 2013, a-t-on appris, lundi, auprès de la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya.

Cette hausse s'explique par l'accroissement du cheptel bovin local, dont le nombre de vaches laitières productives est passé de 44 726 têtes en 2013 à 47 736 têtes actuellement, a indiqué, à l'APS, le responsable de

la production animale à la DSA, Ali Oukaci. Parallèlement, le nombre d'éleveurs bovins adhérents au dispositif de collecte de lait, dont le prix est soutenu par l'Etat, a été porté à 4 590 éleveurs en 2014, contre 4 257 en 2013, a-t-il ajouté.

L'insémination artificielle des vaches a également contribué au développement de la filière, au même titre que l'amélioration génétique de la souche locale, a souligné le responsable, signalant que ces opérations ont profité à 48 900 vaches laitières en 2014, contre 31 125 en 2013. Il a également cité l'extension des



Ph. > D. R.

surfaces irriguées destinées à la production de fourrages, comme un autre facteur ayant participé au relèvement du rendement de la filière, et ce, dans l'attente du lancement de la mise en œuvre des cultures hydroponiques dans la région.

Sur ce total de lait collecté, 26 millions de litres sont transformés dans des laiteries de la wilaya en différents produits dérivés, dont le yaourt et différents fromages, a observé la même source.

F. J.

Université M'hamed-Bougara de Boumerdès

Les enseignants de sciences commerciales gèlent les examens du premier semestre

Les enseignants de la faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion de l'université M'hamed-Bougara de Boumerdès gèlent les examens du premier semestre. La cause de ce mouvement, une forme de grève, est liée aux insultes, propos grossiers et

tentative d'agression dont a été victime un enseignant qui a surpris un étudiant de 1^{re} année master en train de copier. Bien qu'il soit pris en flagrant délit, ce dernier a refusé catégoriquement de changer de place avant de s'en prendre à son professeur. Une attitude insolente qui a provoqué la colé-

re des enseignants. Lesquels solidaires avec leur collègue revendiquent la comparution dudit étudiant par devant la commission de discipline. Pour l'heure, les examens du premier semestre au niveau de ladite faculté, qui ont débuté samedi dernier, sont temporairement suspendus. **Ahmed K.**

Constantine

Le dernier accès au pont Salah-Bey réceptionné en juin 2015

Le dernier accès au pont Salah-Bey (transhumel de Constantine) depuis la cité Ziadia sera ouvert à la circulation d'ici à juin 2015, a-t-on indiqué à la direction des travaux publics (DTP).

Prévue initialement avant l'ouverture de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe», soit en avril prochain, la réception de ce tronçon routier de près de 2 km a été retardée à la

suite des intempéries qui affectent la région à intervalles réguliers depuis le début d'année, a expliqué la même source, faisant part de «la mise en place d'un dispositif permanent d'intervention chargé de poursuivre les travaux à chaque fois que la météo le permet». Ce futur axe destiné à relier le centre de Constantine au quartier populaire de Ziadia, via la cité des Castors, sur les hauteurs d'El Mansourah,

améliorera «notamment» les conditions de déplacement des automobilistes qui pourront faire le trajet entre Ziadia et la partie ouest de la ville (El Fedj, Djenane Ezzitoun et le boulevard de la Soummam) en seulement cinq minutes, a-t-on affirmé à la DTP. L'accès Ziadia-Pont Salah-Bey «consacrera la rentabilité de ce pont géant inauguré en juillet 2014», a-t-on estimé de même source, mettant l'accent sur l'importance de

cette voie dans la configuration du nouveau plan de circulation de la ville de Constantine.

Le pont Salah-Bey, aux lignes futuristes, réalisé par une entreprise brésilienne avec des techniques de pointe, devra être ultérieurement relié à l'autoroute Est-Ouest et à l'aéroport international Mohamed-Boudiaf, a-t-on rappelé.

Salim O./APS

Sétif

Distribution prochaine de près de 1 300 logements promotionnels aidés

Pas moins de 1 292 logements promotionnels aidés (LPA) seront distribués prochainement à leurs bénéficiaires à Sétif, a-t-on appris, auprès du directeur régional de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL), Abdelouahab Kadi.

Les travaux de réalisation de ce quota de LPA, construit au lieu-dit Ain Mouss, à l'entrée Est de la capitale des Hauts Plateaux, a atteint un taux d'avancement de 99,61%, a précisé ce responsable, signalant qu'il ne reste à parachever que les aménagements extérieurs et le raccordement aux réseaux divers. Ces dernières actions en sont d'ailleurs aux «ultimes interventions» dès lors que les travaux de raccordement aux réseaux d'assainissement, d'eau potable et de gaz naturel ont atteint, respectivement, 90, 80 et 90 pour cent, selon M. Kadi. Constitué d'appartements de type F3, ce programme, confié à trois entreprises, a été lancé entre 2010 et 2011, a encore ajouté le directeur régional de l'AADL, soulignant que les aménagements extérieurs, attribués à

six entreprises, ont été lancés au début de l'année 2013. M. Kadi a expliqué que les perturbations climatiques qui ont affecté la région de Sétif et les procédures de changement de

formule de ce programme (initialement logements sociaux participatifs) ont «quelque peu retardé l'avancement du chantier».

L.K.

Souk Ahras

L'insémination artificielle pour développer la production laitière

L'insémination artificielle et le transfert embryonnaire constituent des techniques «importantes et éprouvées» pour améliorer les races et développer la production laitière, a affirmé à Souk Ahras un expert venu des Pays-Bas, Maarten Pieterse. Intervenant au cours d'une journée d'étude consacrée à la filière laitière, M. Pieterse a exposé, en présence d'éleveurs et vétérinaires des secteurs public et privé, l'expérience néerlandaise en matière de transfert d'embryons de vaches, pour souligner que la sélection des bonnes races et la qualité de l'alimentation sont des critères «fondamentaux» pour le succès de ces procédés techniques. De son côté, le président la chambre de l'agriculture, Mohamed-Yazid Hamblil, a insisté sur l'importance de l'organisation des éleveurs au sein de la coopérative de sorte, a-t-il dit, à «mobiliser plus efficace-

ment les installations pour la généralisation de ces procédés». M. Hamblil a qualifié de «timide» la pratique de l'insémination artificielle dans la wilaya de Souk Ahras en raison, entre autres, a-t-il expliqué, «de la faible implication des vétérinaires privés à l'exception d'un seul installé dans la commune de Hechachna». Cette rencontre de trois jours, initiée par la direction des services agricoles avec le concours de la chambre de l'agriculture, vise à permettre aux éleveurs et aux vétérinaires d'améliorer leurs connaissances sur les procédés techniques exposés par l'expert néerlandais, a-t-on indiqué. La wilaya de Souk Ahras compte un cheptel bovin de 96 600 têtes dont 50 500 vaches laitières ainsi que 342 000 ovins et 120 000 caprins. En dépit de l'évolution de la filière laitière, l'exploitation des fermes reste majoritairement traditionnelle. **F.M.**

Bouira

Les apiculteurs trouvent du mal à commercialiser leurs produits

DES APICULTEURS des wilayas de Bouira et de Médéa, qui prennent part depuis une semaine à une exposition du miel organisée à la maison de la culture Ali-Zaâmoum, ont fait part des difficultés dans la commercialisation de leur produit, en dépit de la baisse des prix constatée cette année. «Le miel existe en abondance cette année et les prix ont connu une légère baisse par rapport à 2014, mais nous arrivons difficilement à écouler ce produit», confie, à l'APS, Salah, un des apiculteurs exerçant dans la commune de Haizer, à l'est de Bouira, en marge de cette foire organisée par l'association des apiculteurs de la wilaya. D'autres apiculteurs des localités de Kadiria, Lakhdaria, Djebahia ainsi et Ath Laâziz, ont fait le même constat quant à l'écoulement de leur marchandise, dont les prix sont jugés «excessifs» par certains visiteurs, croisés sur place. «Le miel se vend difficilement ici à Bouira comme dans toutes les autres wilayas du pays. Cela est dû, en partie, à l'absence d'une culture de consommation de ce produit, qui est souvent utilisé uniquement pour le traitement de quelques maladies. Les prix du miel sont aussi jugés élevés par certains citoyens, malgré la baisse constatée cette année», a estimé Fayçal, un apiculteur de la commune de Laâzizia (Médéa) qui participe à l'exposition qui se poursuit jusqu'à la fin du mois. Pour trouver une solution à ce problème, il estime que «l'Etat devrait créer un circuit régulier et clair pour permettre aux apiculteurs de commercialiser leur produit de façon organisée». Les différents stands proposent aux visiteurs une grande variété de miel, notamment le miel d'eucalyptus et de romarin, a-t-on constaté. Quant aux prix affichés, ils sont jugés toujours élevés, puisqu'un kilo de miel est cédé entre 4 500 et 5 000 DA. D'autre part, certains apiculteurs de la wilaya de Bouira affirment qu'ils pratiquent toujours leur activité de façon traditionnelle et qu'ils sont incapables d'assurer la transhumance des ruches. Outre le problème de la commercialisation, les apiculteurs éprouvent aussi des difficultés pour sauver leurs abeilles, notamment en période hivernale. «Des ruches (une dizaine) pleines d'abeilles ont été endommagées par la neige et le froid», ont-ils déploré.

N.T./APS



Libye

Le Parlement reconnu suspend sa participation au dialogue

■ Le Parlement libyen reconnu par la communauté internationale a décidé lundi de suspendre sa participation au dialogue parrainé par l'ONU pour tenter de trouver une solution au conflit en Libye.

Par Samia E./Agence

Il a annoncé sa décision sur sa page Facebook, en précisant qu'il en expliquerait ultérieurement les raisons. Mais il a précisé qu'elle intervenait «après les attentats terroristes de vendredi à Al-Qoba (est)» qui ont fait plus de 40 morts et ont été revendiqués par la branche libyenne du groupe Etat islamique (EI).

«La Chambre des représentants a voté en faveur de la suspension de sa participation au dialogue», a annoncé le député Issa al-Arabi sur sa page Facebook, sans plus de précisions. Un autre député, s'exprimant sous couvert de l'anonymat, a expliqué cette décision par la crainte de pressions de la part de la communauté internationale pour intégrer des islamistes dans un futur gouvernement d'union.

Un nouveau round de discussions était prévu jeudi au Maroc, à l'invitation de la Mission d'ap-

pui des Nations unies en Libye (Manul), entre représentants du Parlement élu et reconnu et ceux de son rival, le Congrès général national (CGN), le Parlement sortant qui a été réactivé par la coalition Fajr Libya.

Livrée aux milices et plongée dans le chaos, la Libye est dirigée par deux Parlements et deux gouvernements rivaux, l'un est proche de la coalition de milices Fajr Libya qui contrôle la capitale Tripoli et l'autre est reconnu par la communauté internationale et siège à Tobrouk (est).

Des représentants des deux Parlements avaient tenu le 11 février à Ghadamès, dans le sud libyen, des discussions «indirectes» sous l'égide de l'ONU, les premières du genre depuis le lancement du dialogue national fin septembre 2014.

Le chef de la Manul, Bernardino Leon, avait consulté séparément les délégations, soulignant que le but était de parvenir à un accord sur la for-



Ph.: DR

mation d'un gouvernement d'union.

A Washington, la porte-parole du département d'Etat Jen Psaki a affirmé lundi que les Etats-Unis continuaient de soutenir «avec force les efforts de l'ONU pour faciliter la formation d'un gouvernement d'union et trouver une solution politique à la crise» en Libye.

«Nous réitérons notre appel à toutes les parties concernées à participer au dialogue parrainé par l'ONU.

Ceux qui choisissent de ne pas le faire s'excluent de négociations qui sont décisives pour

combattre le terrorisme, comme pour rétablir la paix et la stabilité», a-t-elle dit.

«Seuls les Libyens peuvent régler leur conflit à travers le dialogue (...)» et le processus lancé par l'ONU «est le meilleur espoir pour les Libyens» en vue d'une sortie de crise.

Profitant de l'anarchie en Libye depuis la chute du régime de Mouammar Kaddafi fin 2011, l'EI, qui s'est emparé de larges pans du territoire syrien et irakien, a étendu son emprise à la Libye, où il multiplie les exactions et les attaques suicide meurtrières.

Sept civils tués lors des frappes égyptiennes contre Daech

Sept civils ont été tués lors de bombardements effectués la semaine dernière par l'armée de l'air égyptienne contre des objectifs de l'organisation auto-proclamée Etat islamique (daech) en Libye, rapporte hier, Amnesty International citant des témoins.

L'Egypte est intervenue pour la première fois directement dans le conflit libyen le 16 février dernier, au lendemain de la diffusion par les membres de Daech d'une vidéo montrant la décapitation de 21 coptes égyptiens sur les côtes libyennes.

Le président égyptien, Abdel Fattah al Sissi, a déclaré dimanche que l'armée avait frappé 13 cibles «avec précision» afin d'éviter de faire des victimes civiles. Citée par l'agence de presse Reuters, Amnesty estime pour sa part que l'Egypte «n'a pas pris les précautions nécessaires» et évoque sept civils tués lors de bombardements sur un quartier résidentiel de la ville libyenne de Derna.

S. E./Agence

Maroc

L'arrestation des deux journalistes français au siège de l'AMDH, un acte «grave»

L'association marocaine Freedom Now a condamné l'arrestation, la semaine dernière, par la police de deux journalistes français au siège de l'Association marocaine des droits humains (AMDH) à Rabat considérant que cet acte «grave» était une violation des engagements internationaux du Maroc en matière de liberté de la presse et d'expression.

Freedom Now, une association de défense de la liberté de la presse et d'expression, a souligné dans un communiqué que l'arrestation de Louis Perez et Pierre Chautard, deux journalistes de l'agence de production Premières Lignes était marquée par l'introduction «illégitime» de plusieurs policiers en civil sans présentation d'aucun document justifiant leur fonction dans les locaux de l'AMDH, principale ONG de défense des droits de l'homme au Maroc. Cette agression contre le local de l'AMDH a été caractérisée par l'agression de la militante de l'ONG, Rabia Bouzidi, qui a refusé de leur donner les clés du local, a indiqué Freedom Now précisant qu'elle a dû être transportée à l'hôpital suite à ces actes indignes d'une «violence inouïe». Freedom Now a déclaré qu'à travers ces pratiques, «le Maroc viole ses engagements internationaux en matière de liberté de la presse et d'expression» ajoutant qu'il est également «en contradiction» avec les garanties et les valeurs annon-



cées dans la déclaration universelle pour la protection des défenseurs des droits de l'homme.

Les deux journalistes, qui réalisaient un documentaire pour la télévision française France 3, ont été interpellés dimanche 15 février au soir à Rabat et leur matériel saisi, alors qu'ils effectuaient une interview dans les locaux de l'AMDH. Le lendemain, «ils ont été mis dans un avion pour Paris.

On leur a rendu leur passeport à la dernière minute. En revanche, les autorités marocaines ont gardé tout leur matériel : leurs caméras, leurs ordinateurs et leurs téléphones portables également», a indiqué à l'AFP Benoît Bringer, rédacteur en chef de Premières Lignes. Après l'expulsion des deux journalistes français, le jury Albert-Londres a renoncé à se rendre au Maroc pour remettre les prix 2015 de la presse, comme il était prévu, à Tanger. Dans un communiqué, l'association a estimé que «les

conditions précaires de la liberté de la presse dans le royaume sont de notoriété publique et le prix Albert-Londres ne comptait certes

pas les passer sous silence. Mais cette volonté systématique d'obstruction au travail d'enquête de journalistes courageux et intègres fait preuve d'un irrespect total à l'égard d'un métier et de valeurs que nous défendons». «Le prix Albert-Londres ne peut pas laisser planer le doute d'une quelconque indulgence pour des pratiques contraires à notre éthique, encore moins d'une connivence avec des autorités qui ordonnent ou laissent faire», a noté l'association.

Pour rappel, le 23 janvier dernier, une équipe de la chaîne arabe de France 24 avait été empêchée de tourner une émis-

sion consacrée à «l'humour comme moyen d'expression» au motif qu'elle ne possédait pas l'autorisation officielle. Selon Paul Moreira, le directeur de Premières lignes, les deux journalistes avaient, cette fois-ci, bien demandé depuis plusieurs semaines une autorisation de filmer, mais n'avaient reçu aucune réponse et en avaient donc conclu qu'elle n'était pas obligatoire pour travailler.

Le 77^e prix Albert-Londres sera remis dans une autre ville étrangère.

Lamia K./APS

Sahara occidental / Violations marocaines des droits de l'homme Le gouvernement appelle à l'ouverture d'une enquête urgente

Le gouvernement sahraoui a appelé la communauté internationale, à leur tête l'ONU, à «ouvrir une enquête urgente» pour mettre à nu les violations marocaines des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés, a déclaré l'ambassadeur sahraoui à Alger, Brahim Ghali. «Les Sahraouis ont tous vécu une semaine (la semaine dernière) sanglante et horifiante dans les territoires sahraouis occupés, en raison des violations des droits de l'Homme commises par les forces de l'ordre marocaines qui ont causé la mort du jeune Mohamed Lamine Haidalla et l'avortement à la citoyenne El-Moussaoui Lala qui a été enlevée et torturée», a affirmé Brahim Ghali, mettant en avant «les campagnes d'arrestation et les exactions dont sont victimes les détenus sahraouis». «La communauté internationale, en premier lieu l'ONU sont appelées à ouvrir une enquête urgente sur les violations des droits de

l'Homme commises par le régime marocain dans les territoires sahraouis occupés», a ajouté M. Ghali. «L'omerta imposée par les différents acteurs de la communauté internationale à l'égard de ces crimes et graves violations marocaines, constitue un crime contre l'humanité», a-t-il précisé.

«Face à la grave escalade de la violence contre les citoyens sahraouis dans les territoires occupés, le gouvernement sahraoui insiste sur l'impératif d'élargir le mandat de la Minurso à la protection des droits de l'Homme et la publication de rapports sur la situation des droits de l'homme au Sahara occidental ainsi que la dénonciation du pillage des richesses sahraouies par les autorités d'occupation marocaines», a-t-il conclu.

M.F./SPS



Afghanistan

30 membres de la minorité chiite enlevés par des hommes armés

■ Des hommes armés ont enlevé une trentaine de musulmans de la minorité chiite, régulièrement visée par des extrémistes sunnites, voyageant en bus dans le sud de l'Afghanistan, ont annoncé hier à l'AFP des responsables locaux.

Les passagers, membres de l'ethnie hazara, ont été enlevés lundi soir dans le district de Shahjoy de la province de Zaboul (sud), a déclaré à l'AFP le gouverneur du district, Abdul Khaliq Ayoubi. Un chauffeur a vu un groupe d'hommes vêtus de l'uniforme de l'armée afghane et le visage recouvert d'une cagoule noire lui faisant signe d'arrêter. Il pensait que ces hommes étaient des soldats. Et il s'est arrêté, a déclaré Nasir Ahmad, un responsable de la compagnie de transport privée Ghazni Paima, à laquelle appartenaient

les deux bus. Les hommes armés ont ensuite emmené les 30 passagers hazaras avec eux, a ajouté Ahmad avant de préciser que seuls les hommes ont été enlevés et non les femmes et les enfants. Selon ce responsable, les ravisseurs parlaient entre eux une langue étrangère, ce qu'ont aussi affirmé des rescapés selon Abdul Khaliq Ayoubi, le gouverneur de ce district. Une passagère, qui se trouvait à bord de l'un des bus, a expliqué à l'AFP sous couvert de l'anonymat le déroulement de l'enlèvement. Nous venions d'Iran et nous voulions aller



Points chauds

Partisanisme

Par Fouzia Mahmoudi

Depuis quelques années, les Américains tentent tant bien que mal de prouver aux yeux du monde qu'ils sont impartiaux dans le traitement du dossier israélo-palestinien, notamment en critiquant de temps à autre les Israéliens pour leurs interminables extensions de colonies sur les Territoires Palestiniens. Surtout l'inimitié désormais affichée entre Benyamin Netanyahu et Barack Obama a fait oublier un court laps de temps que le président américain n'est pas le seul aux États-Unis à décider des actions de son pays au Proche-Orient. Le Congrès, composé majoritairement de Républicains, n'a jamais caché son attachement viscéral à l'État israélien, en même temps qu'il a de multiples reprises pris soin d'exprimer sa détestation du peuple palestinien, dont certains congressistes n'hésitent d'ailleurs pas à nier jusqu'à l'existence même. Le peuple américain est également largement acquis à la cause israélienne, considérant le peuple hébreu comme un allié indéfectible de leur pays dans une région qui leur est autrement plutôt hostile. Dans cette conjoncture, il n'est ainsi pas difficile d'imaginer comment un jury populaire de l'État de New York a jugé coupable, ce lundi, l'Autorité palestinienne et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) d'avoir soutenu des attaques terroristes en Israël ayant fait des victimes israélo-américaines entre 2002 et 2004. Les organisations ont été condamnées à verser 218,5 millions de dollars (192 millions d'euros) d'indemnités aux familles. La justice américaine avait été saisie par les familles de onze victimes de six attentats attribués aux Brigades des martyrs d'Al-Aqsa et au Hamas à Jérusalem, qui avaient fait en tout 33 morts et plus de 450 blessés. «*Nous avons essayé d'empêcher les violences de toutes parts*» s'était défendu Haman Ashrawi membre de l'OLP, qui avait témoigné à la barre pour la défense, rapporte le New York Times. L'avocat de l'Autorité palestinienne avait la semaine dernière affirmé que les organisations ne devaient pas être tenues pour responsables de ces attaques «*folles et terribles*». Le ministre des Affaires étrangères israélien, Avigdor Lieberman, a, lui, estimé que la décision du jury américain constituait «*avant tout une victoire morale pour l'État d'Israël et pour les victimes du terrorisme*». Les plaignants réclamaient des indemnités à hauteur de 350 millions de dollars, une somme susceptible d'être multipliée par trois en vertu de la loi antiterroriste américaine. L'Autorité palestinienne et l'OLP ont fait appel du verdict et, même si la condamnation est maintenue, il n'est pas sûr que les plaignants pourront percevoir les indemnités. L'Autorité palestinienne est en grande difficulté financière, surtout depuis qu'Israël a décidé de ne plus lui verser les plus de 100 millions de dollars d'impôts que l'État hébreu collecte en son nom, pour punir les Palestiniens d'avoir présenté une demande d'accession à la Cour pénale internationale (CPI) en début d'année. Ainsi, les Israéliens semblent bien décidés à prouver une fois encore s'il le fallait leur totale emprise sur le peuple palestinien qui continue à chercher, pour cette même raison, désespérément à prendre son indépendance. Reste à savoir si la Maison-Blanche osera exprimer sa désapprobation d'un tel jugement qui éloigne encore un peu plus la perspective d'un accord de paix ou si l'administration verra cela comme une occasion pour tendre la main aux dirigeants israéliens avec lesquels elle a eu mal à partir ces derniers mois.

F. M.

dans la province de Daikundi (centre de l'Afghanistan, et région à majorité hazara, ndr). Ils se tenaient sur la route et portaient des uniformes et leurs visages étaient couverts. Ils ont arrêté deux bus et ont pris 19 hommes hazaras dans l'un et 12 dans l'autre, a-t-elle dit. La passagère a ensuite raconté que les forces de police sont arrivées, mais ils ont dit qu'ils ne pouvaient pourchasser les ravisseurs, arguant qu'ils avaient besoin d'ordre de Kaboul. La police fait tout ce qu'elle peut pour assurer leur libération, a déclaré le porte-parole du ministère afghan de l'Intérieur, Sediq Sediqqi, se refusant à tout autre commentaire. Dans un communiqué diffusé dans l'après-midi hier, le ministère de l'Intérieur a assuré que le ministre Noor-Ul-

Haq Uloomi a donné des instructions aux autorités compétentes pour qu'elles prennent des mesures urgentes et qu'elles fassent de leur mieux pour (obtenir) la libération des personnes enlevées. Les membres de la minorité chiite hazara, aux traits asiatiques qui les rendent plus faciles à repérer par les extrémistes sunnites, sont régulièrement visés dans la région par des attaques, plus fréquentes toutefois au Pakistan voisin qu'en Afghanistan. En 2013, près de 200 chiites hazaras avaient été tués dans deux attentats à Quetta, la capitale de la province pakistanaise du Baloutchistan (sud-ouest), frontalière de l'Afghanistan. L'enlèvement lundi soir de ces 30 chiites hazaras n'avait pas été revendiqué hier, mais pour-

rait avoir été perpétré par des coupeurs de route exigeant une rançon, une milice locale, voire un groupe extrémiste mieux organisé au moment où des responsables craignent la propagation de l'organisation État islamique (EI), et de son programme antichite, dans la région. Une dizaine d'ex-commandants talibans afghans et pakistanais ont annoncé ces derniers mois leur ralliement à l'EI, qui a proclamé un califat sur une partie de la Syrie et de l'Irak, et à son chef Abou Bakr al-Baghdadi. Mais ce phénomène du ralliement de talibans à l'EI est resté jusqu'ici limité au Pakistan et en Afghanistan, où les rebelles islamistes sont historiquement proches d'Al-Qaïda, nébuleuse rivale de l'EI sur le front jihadiste international.

Nigeria

Au moins 17 morts dans l'explosion d'un bus dans le Nord-Est

Au moins 17 personnes ont été tuées dans une explosion survenue hier dans un bus dans la ville de Potiskum, dans le nord-est du Nigeria en proie aux tueries de Boko Haram, ont indiqué à l'AFP des témoins et une source hospitalière. Selon les témoins, la déflagration s'est produite à l'intérieur d'un bus bondé à la gare de Tashar Dan-Borno, dans la banlieue de Potiskum, capitale économique de l'État de Yobe déjà frappée dimanche par un attentat meurtrier. Un responsable du syndicat des chauffeurs de la gare présent sur les lieux avait fait état à l'AFP de 13 tués par l'explosion, un bilan qui s'est alourdi à 17 morts avec le décès de quatre des blessés évacués à l'hôpital public de la ville, selon une infirmière jointe dans cet établissement. «*Nous avons 17 morts et 27 blessés*», a-t-elle précisé. Des secouristes déployés sur les

lieux ont indiqué que 12 personnes au total étaient dans le bus et qu'elles ont toutes péri. Selon le responsable du syndicat des chauffeurs et un des conducteurs présents à la gare, l'explosion s'est produite peu après qu'un homme eut jeté un sac dans le coffre du véhicule avant d'essayer de monter à bord. Aucun n'était cependant en mesure de préciser si l'homme en question était un kamikaze ou si la bombe était cachée dans le sac jeté dans le coffre. Le car «*avait fini d'embarquer ses passagers pour Kanou*», la plus grande ville du Nord, «*lorsqu'une énorme explosion s'est produite à l'intérieur du bus même précisément à 11h40*» (10h40 GMT), a expliqué le responsable syndical ayant requis l'anonymat. Waziri Danu, habitant d'un quartier proche de la gare, a affirmé avoir entendu «*une énorme explosion*» en provenance de Tashar Dan-

Borno, alors qu'il lavait sa voiture non loin de là. Ensuite, «*j'ai vu jaillir des flammes et de la fumée de la gare. Avec mes voisins, nous nous sommes précipités sur les lieux et nous avons vu un car en feu*», a raconté Danu. Potiskum a été le théâtre de plusieurs attentats à la bombe, dont certains commis par des kamikazes dans des sites bondés, qui ont été attribués au groupe islamiste armé Boko Haram. Certaines attaques ont été revendiquées directement par ce groupe, dont l'insurrection a commencé il y a six ans dans le nord-est du Nigeria. Dernière tuerie en date: une fillette d'environ sept ans portant une bombe s'est faite exploser dimanche à Kasuwar Jagwal, un marché de vente et réparation de téléphones mobiles, à une heure d'affluence. Sept personnes avaient péri outre la fillette.



La diva Beihdja Rahal en concert samedi à la salle El Mouggar

La nouba andalouse à l'honneur

■ La prestation de la chanteuse sera suivie d'une vente-dédicace de son dernier disque. Beihdja Rahal un nom, une voix dans le chant andalou qui ne cesse de valoriser ce patrimoine en exhumant des noubas. Sa fraîcheur lyrique, son timbre ont conquis de nombreux fans qui ne ratent pas ses récitals.

Par Meriem Benchaouia

La grande diva de la musique andalouse, à la voix mélodieuse Beihdja Rahal, animera un concert à l'occasion de la sortie de son nouvel album, samedi 28 février à 18h à la salle El-Mouggar, au grand bonheur de son public algérois. La prestation de la chanteuse sera suivie d'une vente-dédicace de son dernier disque. Beihdja Rahal un nom, une voix dans le chant andalou qui ne cesse de valoriser ce patrimoine en exhumant des noubas. Sa fraîcheur lyrique, son timbre ont conquis de nombreux fans qui ne ratent pas ses récitals. Ses multiples CD ont permis d'avoir un aperçu sur ce genre musical si prisé et consti-

tuent un legs atavique précieux de notre culture ancestrale. Née en 1962 à Alger dans une famille où la pratique de la musique arabo-andalouse est chose courante, elle étudie la musique avec les grands maîtres de l'époque, notamment Mohammed Khaznadij et Abderrezak Fakhardji, apprenant le chant et le jeu de la kwitra, le luth emblématique de l'orchestre andalou algérien. Elle complètera sa formation au sein des associations algéroises les plus prestigieuses, El Fakhradja et Es-Soundoussia. Ces associations se caractérisent cependant par de gros effectifs instrumentaux et choraux. Soucieuse d'un certain retour à la tradition, Beihdja Rahal rompt avec cette approche symphonique et opte



PH/DRK

pour le chant en solo accompagné par une petite formation de chambre comprenant la kwitra, le luth, le violon ou l'alto, la mandoline, la flûte nây, la cithare qânûn, le petit tambourin à sequins târ et la darbukka. L'interprétation y gagne en liberté, et donc en flexibilité et en complicité. Elle permet surtout un retour à l'hétérophonie,

ce chevauchement des lignes musicales qui est un des fondements de l'esthétique musicale maghrébine. L'effectif de chambre magnifie la voix, mettant en valeur sa chaleur, sa souplesse dans le mélisme, son timbre magnifique dans le medium, son émotion dans le vibrato. Le répertoire comprend douze nûba ou suites vocales et

instrumentales organisées en six mouvements principaux auxquels peuvent s'ajouter des préludes, des interludes et des postludes. Chaque nûba est composée dans un des modes musicaux algériens et tous les mouvements, déterminés par des rythmes spécifiques, se succèdent toujours dans le même ordre. La contrainte est grande, mais loin de figer cette musique, elle lui laisse au contraire un grand espace de liberté. En effet, à chaque nûba correspond un vaste corpus de pièces dans lequel les musiciens puisent à leur gré. Chaque interprète peut ainsi interpréter sa ou ses versions d'une même nûba, totalement différentes les unes des autres.

M. B.

Théâtre

Le T R Constantine met la dernière main à la pièce «Salah-Bey»

Le metteur en scène et les comédiens du théâtre régional de Constantine (TRC) mettent la dernière main, sur la scène flambant neuf de cet établissement culturel en cours de réhabilitation, au montage de la pièce «Salah-Bey» du dramaturge Saïd Boulmerka, a-t-on constaté. Cette œuvre, écrite en prose rimée, est inspirée, selon l'auteur, de documents authentifiés se rapportant à la vie des Constantinois sous le règne de Salah Bey et, à travers lui, celle des communautés arabe, turque et juive qui vivaient sur le Vieux Rocher. Déclinée dans un arabe dialectal, celui-là même que l'on parlait à l'époque du beylicat de l'Est, cette pièce, choisie pour inau-

gurer, le 23 avril prochain, le volet «théâtre» de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», relate l'histoire du Bey Salah, né à Izmir, en Turquie et arrivé à Alger à l'âge de 16 ans où il exerça le métier de serveur au café de la Marine, fréquenté par les janissaires et les corsaires. Le courage et l'intelligence du jeune Salah, engagé dans la milice, lui valurent de grimper rapidement dans la hiérarchie militaire pour devenir officier, avant d'être muté à Constantine où il se maria avec la fille du Bey de l'époque. Sa contribution héroïque et déterminante dans la défense, à l'appel du Dey Osman Pacha, de la régence d'Alger que les Espagnols

tentaient d'envahir, lui avait valu l'estime de ce dernier qui n'avait pas tardé à l'investir à la tête du beylicat de Constantine. La pièce théâtrale, mise en scène par Tayeb Dehimi, est constituée de plusieurs plateaux traitant de la vie artistique de la société constantinoise de l'époque, où la femme était partie intégrante du monde de la musique, de la poésie et de la chanson. Les derniers moments tragiques de Salah Bey, surnommé «Bey El Beyat» (le Bey des Beys), condamné à mort par le Dey Hassan Pacha, constituera l'une des scènes les plus fortes de cette œuvre de 90 minutes.

FT./APS

Exposition «l'esprit du budô»

Les arts martiaux japonais se donnent à voir au Palais des raïs à Alger

Une exposition consacrée aux arts martiaux japonais, est organisée, depuis dimanche, dans l'enceinte du Palais des raïs (Bastion 23) à Alger.

En même temps que d'écouter de la musique traditionnelle du pays du Soleil Levant, les visiteurs de cette manifestation peuvent y découvrir une panoplie d'objets constituée d'une quarantaine d'armes, d'armures, de casques et de boucliers, datant pour certains parmi eux de plus de dix siècles et dont la plupart était arborée par des samourais. C'est en d'autres termes tout un pan de l'histoire des arts martiaux du Japon qui a traversé les âges et les générations, depuis mille ans. En expo-

sant au niveau des différentes «ghores» du Palais, les divers équipements de protection pour Kendo, des sabres et des épées d'entraînement en bambou recouverts de cuir «Iukuro-shinai» et d'autres instruments antiques ayant servi à la pratique des arts martiaux. L'ambassadeur du Japon en Algérie, Masaya Fujiwara, avait précisé que cet événement est un symbole fort qui traduit l'esprit de partenariat et de collaboration entre son pays et le nôtre. Dans le même cadre, le diplomate japonais a fait savoir que ce vernissage placé sous le signe de «l'esprit de Budo (les arts martiaux en japonais)» durera jusqu'au 10 mars dans l'enceinte du

vieux Palais des raïs à Alger. «On peut apprécier une quarantaine de pièces datant d'un millénaire». Par ailleurs, le diplomate a indiqué qu'il y a beaucoup d'Algériens qui s'intéressent à l'exercice des arts martiaux, dont le judo et le taekwondo rappelant qu'«il y a énormément de judokas qui ont été médaillés aux Jeux olympiques». L'objectif de cette exposition est de faire défiler les pages savoureuses tout autant que stimulantes de l'histoire des arts martiaux depuis l'époque des Samourais jusqu'à devenir un sport largement prisé. Ce vernissage regroupera plusieurs disciplines des arts martiaux. La manifestation «Constantine

capitale de la culture arabe» est très importante.

Dans une déclaration à la presse, l'ambassadeur du Japon à Alger a considéré que cette manifestation culturelle qui se déroulera à l'est de la capitale, le mois d'avril prochain, est une manifestation «très importante».

En ce qui concerne la participation du Japon à cet événement culturel, le diplomate a annoncé «nous allons prendre part d'une manière très active, une équipe japonaise y veillera dans divers domaines de la culture dont les arts martiaux, la peinture. Les possibilités sont nombreuses mais nous allons décider de tout cela prochainement.» S.D.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

L'espace d'exposition « La Baignoire »

Jusqu'au 28 février : Exposition de photos intitulée Chawari3

Salle Ibn Khaldoun

26 février : Concert musical animé par l'artiste jordanienne Macadi Nahhas

Musée public national du Bardo

Jusqu'au mois de mars : Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek). Jusqu'au 28 février : L'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, en partenariat avec la maison d'édition Synopsi, organisent une exposition de livres.

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger

Jusqu'au 28 février : 6e Festival international d'art contemporain.

Palais de la culture Moufidi Zakaria

Jusqu'au 28 février : Exposition de l'artiste peintre Fatiha Bisker

Galerie d'arts Asselah Hocine

Jusqu'au 28 février : Exposition de peinture de l'artiste Chafa Ouzzani.

Galerie d'arts Aïcha-Haddad

Jusqu'au 28 février : Exposition de l'artiste Ahmed Mebarki.

Théâtre régional Malek-Bouguermouh de Béjaïa

Samedi 28 février : L'auteur Younes Adli animera son café littéraire autour de son ouvrage La Pensée Kabyle

Galerie Ezzou'art du Centre commercial de Bab-Ezzouar

Jusqu'au 12 mars : Exposition de peinture «Shadi madi quali rassi» de l'artiste Princesse Zazou.

Coup-franc direct



Le monde ne s'arrêtera pas chez Fekir !

Par Anouar M.

À tout ceux qui courent derrière l'attaquant du club français de l'Olympique de Lyon, Fekir, il faudrait qu'ils sachent que le monde ne s'arrêtera pas chez ce dernier puisque il n'est ni le premier ni le dernier à choisir la sélection de son pays d'accueil, au détriment du pays de ses origines. En effet, libre à Fekir de choisir le pays qu'il désire et les couleurs qu'il souhaite défendre, mais dans le respect des sensibilités du public en évitant de jouer sur la fibre sensible et en disant par exemple qu'il n'a pas senti que les Algériens le voulaient vraiment dans leur équipe, alors que tout le monde sait que l'argent et la gloire sont les choses qui intéressent le joueur qui ne compte pas faire un choix du cœur par exemple, comme l'ont fait certains. Les responsables du football algérien doivent se mettre dans la tête que tout joueur a le choix de porter les couleurs qu'il désire et qu'il ne faut pas s'accrocher donc à un mirage, surtout quand ledit joueur atteint un niveau très élevé qui le rapprocherait donc de l'équipe de France. Doit-on pour le moins abandonner la piste des joueurs binationaux et se diriger vers les éléments du cru ? Non, diront certains surtout qu'il faut tout d'abord jeter les bases de la formation en Algérie car comme le diront beaucoup d'observateurs le joueur algérien n'est pas assez mûr, que ce soit sur le plan physique ou tactique.

A. M.

Maroc

Haimoudi honoré par l'Association des arbitres d'Al Jadida

L'ancien arbitre international algérien Djamel Haimoudi devait être honoré hier par l'association des arbitres d'Al Jadida (Maroc) en marge du troisième séminaire annuel sur l'arbitrage prévu mardi, rapporte la presse locale. Outre Djamel Haimoudi, l'Association des arbitres de football de la ville marocaine d'Al Jadida, présidée par l'ancien arbitre international marocain Rachid Charhabil, a décidé aussi d'honorer des arbitres africains et arabes dont le Tunisien Hicham Guirât et l'Egyptien Djamel El Ghandour. Le referee algérien avait décidé de prendre sa retraite juste après sa participation au Mondial du Brésil en 2014. Après 27 années sur les terrains en qualité d'ar-



bitre, Djamel Haimoudi a été désigné formateur des arbitres au niveau de la commission fédérale d'arbitrage de la Fédération algérienne de football (FAF). L'arbitre algérien a dirigé, lors du Mondial brésilien, quatre matches entre l'Australie et les Pays-Bas, l'Angleterre et le Costa Rica au premier tour, ensuite Belgique-USA en huitièmes de finale et enfin le match de classement ayant opposé le Brésil aux Pays-Bas. Djamel Haimoudi (44 ans) devenu arbitre international en 2004, fait partie de l'élite africain (2009 à 2013). Il a participé à la CAN en 2008 au Ghana, en 2012 au Gabon et en Guinée-équatoriale, comme il a dirigé la finale de la CAN, en 2013 en Afrique du Sud, entre le Nigeria et le Burkina Faso.

Union de Philadelphie

Un nouveau concurrent pour Rais M'bolhi

Union de Philadelphie, qui évolue au Major League Soccer (MLS), a engagé lundi le gardien de but John McCarthy, désigné meilleur portier du Championnat de division 2 américaine en 2014, rapporte le site officiel du club. L'arrivée de John McCarthy (22 ans) qui a évolué la saison dernière à Rochester Rhinos, constitue une concurrence de taille pour le portier international algérien, Rais M'bolhi. Le gardien de but algérien qui avait été utilisé d'une manière irrégulière, pour sa première saison avec l'Union de Philadelphie, devra batailler dur pour arracher sa place au sein de l'équipe. M'bolhi (28 ans), avait rejoint la franchise américaine en août 2014, en provenance du CSKA Sofia (Bulgarie), pour un contrat de trois ans. Il venait de prendre part avec l'équipe nationale à la CAN 2015 disputée en Guinée équatoriale. Engagée dans la conférence Est, l'Union de Philadelphie, qui avait échoué à passer à la phase des play-offs la saison dernière, entame le nouvel exercice le 7 mars prochain à domicile face à Columbus Crew SC.

NA Hussein Dey

L'ère de Meziane Ighil commence

Le nouvel entraîneur du NA Hussein Dey (L 1 de football) Meziane Ighil, a entamé lundi ses fonctions en dirigeant sa première séance d'entraînement, 48 heures après la qualification du club pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie face au DRB Tadjenant (2-1, a.p.). Il s'agit d'un retour au bercail pour Meziane Ighil, qui avait déjà dirigé la barre technique du Nasria par le passé. Il avait également présidé aux destinées du club pour une courte période au début des années 2000. Le nouveau coach des «Sang et Or» qui a succédé au Belge Hugo, limogé, s'est vu assigner l'objectif de mener l'équipe vers le maintien en Ligue 1. «Nous serons tous derrière Meziane Ighil pour mener à bien sa mission qui consiste à sauver le club de la relégation. C'est un entraîneur qui connaît assez bien la maison du Nasria pour avoir déjà dirigé l'équipe par le passé», avait indiqué à l'APS le président de section du NAHD, Kamel Saoudi. Le staff technique de Meziane Ighil sera composé de Bourzegag comme adjoint, alors que Boumaâchouk s'occupera du poste d'entraîneur des gardiens de but. Youcef Bouzidi, qui avait assuré l'intérim après le départ d'Hugo Broos, retrouvera son poste initial, en tant que directeur technique sportif (DTS). Meziane Ighil avait débuté la saison avec l'ASO Chlef, avant de démissionner suite aux mauvais résultats concédés par l'équipe.



16^{es} de finale de la Coupe de la CAF L'ASO veut jouer le Horoya Conakry en aller et retour à Chlef

■ L'ASO Chlef, engagé cette saison en Coupe de la CAF, souhaite recevoir son futur adversaire l'AC Horoya Conakry «en aller et retour à Chlef», tout comme elle l'avait fait au tour précédent, face aux Kamboi Eagles (Sierra Leone).

Par Anouar M.

La demande devait se faire hier après-midi, par l'intermédiaire de la Fédération algérienne de football, a précisé le porte-parole du club, Abdelkrim Medouar, ajoutant que «la direction du Horoya Conakry sera saisie en même temps que la Confédération africaine de football» à propos de cette volonté de domicilier les deux matches à Chlef.

L'expansion du virus Ebola dans l'Ouest du continent a obligé les clubs de certains pays de la région, comme la Guinée et la Sierra Leone à délocaliser leurs matches internationaux dans d'autres pays.

Ainsi, la formation sierra leonaise de Kamboi Eagles a affronté l'ASO en aller et retour à Chlef (2-0, 0-1), au moment où Horoya Conakry a joué ses deux matches face aux Libériens du FC Fassell dans la capitale



Les Chéliens souhaitent mettre tous les atouts de leur côté

maliennne, Bamako (1-0, 3-3). «Nous sommes optimistes quant à l'aboutissement de cette requête, surtout qu'elle devrait arranger même les affaires du Horoya Conakry», a confié la même source. «Si l'adversaire accepte de nous affronter en aller et retour à Chlef, nous aurons probablement plus de chances de nous qualifier au prochain tour, car l'avantage du terrain et le soutien du public nous apporteront un plus».

Medouar a cependant tenu à préciser que «la Coupe de la CAF n'est pas le principal objectif du club», car l'ASO est toujours la lanterne rouge

de la Ligue 1, avec 19 points «la priorité est donc de sauver le club de la relégation» a-t-il préconisé. «La tâche s'annonce difficile» a reconnu Medouar «mais avec le retour de certaines pièces maîtresses, comme Samir Zaoui, Saâd Tedjar et Mohamed Messaoud, les choses devraient s'arranger» a-t-il espéré.

Le match aller ASO Chlef - Horoya Conakry est prévu entre le 13 et le 15 mars, pour le compte des 1/16^{es} de finale de la Coupe de la CAF, tandis que la manche retour se déroulera les 3, 4 ou 5 avril.

A. M.

Equipe de France de football

Deschamps : «Je ne vais pas appeler Fékir pour le bloquer»

Le sélectionneur de l'équipe de France de football, Didier Deschamps, a indiqué lundi qu'il ne comptait pas convoquer le milieu de terrain d'origine algérienne, Nabil Fékir (Olympique Lyon), juste pour le «bloquer» de rejoindre la sélection algérienne. «Je ne vais pas appeler Fékir pour le bloquer dans une autre nation. Cela n'a aucun sens. Ils ont cette option», a affirmé le coach des Bleus lors de l'émission «Luis Attaque», sur la radio RMC. La sortie du sélectionneur français intervient 48 heures après la déclaration du joueur, qui s'est dit prêt à rejoindre les rangs de l'équipe de France, s'il lui fera appel. «Si Didier Deschamps m'appelle le mois prochain, ce sera difficile de dire non. Donc, je vais bien réfléchir», a déclaré Fékir (21 ans) dans un entretien accordé au journal L'Equipe. «Il joue beaucoup, il est performant. Il est dans un registre



différent. Il est intéressant. Je le suis. Il est redoutablement efficace. C'est lui qui choisira (entre la France et l'Algérie). Si je l'appelle, il peut aussi aller ailleurs. Ce sera son choix. Il a un potentiel très intéressant. Cela ne fait que six mois qu'il joue vraiment

en Ligue 1», a ajouté Deschamps. Entre jouer pour l'Algérie ou la France, Nabil Fékir compte prendre une décision définitive au mois de mars prochain. «Je sais que les deux sélections peuvent m'appeler le mois prochain. J'essaierai de prendre ma décision avant le mois de mars. Je vais en parler avec mon père, et on verra bien», a précisé Fékir. Véritable révélation cette saison du côté de l'OL, Nabil Fékir est en train de briller avec à la clé 9 buts et 6 passes décisives en Ligue 1. Il fait aussi l'objet de convoitises de quelques grands clubs du Vieux continent, à l'image de Manchester United et Arsenal (Angleterre). Au mois de mars, la France comme l'Algérie, disputeront deux matches amicaux, dans des dates qui s'inscrivent dans le calendrier de la Fédération internationale de football (Fifa).

Double confrontation en amical (ESS-Ahly du Caire) Le premier match se jouera à Sétif

L'Entente de Sétif, disputera une double confrontation amicale face au Ahly du Caire, dont la première aura lieu à Sétif, a affirmé le président de l'ESS Hassan Hammar qui indique que les dates de ces deux rendez-vous seront fixées ultérieurement. «Je me suis entendu avec le président du Ahly, Mahmoud Tahar, pour programmer deux matches amicaux entre les deux équipes, le premier se jouera à Sétif alors que le second au Caire», a indi-

qué le premier responsable de l'ESS dimanche soir à la Radio nationale. L'ESS a remporté samedi la Supercoupe d'Afrique des clubs, en battant au stade Mustapha-Tchaker de Blida, Al-Ahly du Caire (1-1, aux tab 6-5). La programmation de ces deux matches amicaux, s'inscrit dans le cadre du contrat de jumelage qui sera signé prochainement entre les deux clubs. «Dans deux à trois semaines, nous allons fixer les grandes lignes de ce contrat de par-

tenariat», a-t-il précisé. Il s'agit du deuxième accord de partenariat signé entre les deux parties algérienne et égyptienne en football.

Il y a quelques mois, la JS Kabylie (Ligue 1 algérienne) avait conclu un accord en ce sens avec l'autre club phare de la capitale égyptienne, le Zamalek. Un accord traduit par le déplacement au Caire du club kabyle en septembre dernier où il a affronté en amical son homologue du Zamalek.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Technologie

Mobilis lance le premier «City Site» en Algérie



L'OPÉRATEUR PUBLIC, Mobilis, a lancé mardi à Alger, en partenariat avec Ericsson et en collaboration avec l'APC d'Alger-Centre, une nouvelle technologie qui permet aux clients pré-payés de «Mobtasim» de bénéficier d'une connexion internet gratuite, à raison de 10 minutes par jour, sur le réseau 3G pour chaque abonné.

Le P-DG du groupe, Saâd Dama, qui a présidé la cérémonie du lancement du premier «City Site» en Algérie au niveau de la Grande-Poste, en présence du président de l'APC d'Alger-Centre Abdelhakim Bettache, et de la directrice de marketing d'Ericsson M^{me} Clara, a indiqué qu'«en plus des services offerts aux abonnés, cette innovation donne à la collectivité locale l'opportunité de communiquer avec les citoyens en exploitant l'écran digital».

En collaboration avec l'APC d'Alger-Centre, deux «City Site» ont été érigés sous forme de panneau d'affichage digital «épousant parfaitement le tissu urbain de la ville», a expliqué le P-dg de Mobilis, précisant que ce service sera élargi et touchera l'ensemble des wilayas du pays.

Yanis F.

Chutes de pierres sur la route à Aokas

Six morts et 16 blessés suite à un éboulement

AU MOINS 5 morts et 15 blessés dont quatre dans un état grave ont été dénombrés suite aux chutes de pierres suivies d'un glissement de terrain qui s'est produit à quelques centaines de mètres seulement du tunnel d'Aokas sur la RN 09, selon un bilan provisoire. Les pierres ont percuté un mini-bus de transport de voyageurs, une 207 et une voiture de marque Logan, ainsi qu'un fourgon. Les personnes mortes sont âgées entre 30 et 55 ans dont une femme, avons-nous appris aussi. L'éboulement s'est produit vers 13h30, selon une source locale. Une voie de la RN 09 a été coupée par les grosses pierres qui se sont détachées du flanc de la RN 09, coupant carré-

ment une voie. La deuxième voie a été coupée pendant plus de deux heures pour permettre aux ambulances de la Protection civile et les services de la santé d'évacuer les victimes vers les hôpitaux d'Aokas et le CHU de Béjaïa. Le trafic routier a été libéré par la suite sur une seule voie. A noter que le wali de Béjaïa et les autorités locales étaient sur les lieux. Une cellule de crise a été installée par le CHU de Béjaïa pour la prise en charge des victimes, selon Atmane Mehdi, responsable de la communication dans cet établissement. Pour rappel, des chutes de pierres ont eu lieu à l'entrée du tunnel d'Aokas en 2005 et bloqué la circulation pendant plusieurs mois. H. C.

Trafic de drogue à Béjaïa

Quatre individus arrêtés

LES ÉLÉMENTS de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Akbou ont arrêté un dealer la semaine passée près de la mosquée de Guendouza. «Ce dernier est connu pour ses antécédents judiciaires», apprend-on auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. A.A. alias Mariouta a été filé par les policiers et sera arrêté après une course poursuivie engagée dans les rues de Guendouza.

Les policiers ont découvert chez l'individu une quantité de kif et une somme d'argent. Il a été placé par la suite en détention provisoire par le parquet d'Akbou pour possession de drogue et sa vente. Pour sa part, la brigade de lutte contre les stupéfiants de la police judiciaire de la sûreté de wilaya a démantelé un réseau de trafic de drogue composée de trois éléments âgés entre 28 et 35 ans. Ces der-

ANTI-GAZ DE SCHISTE LA POPULATION D'IN SALAH NE BAISSÉ PAS LES BRAS



Loums

Djalou@hotmail.com

Tribunal criminel d'Alger

Report

du procès du terroriste Ishaq

■ Le procès du terroriste Z. Kamel, alias Ishaq, a été reporté mardi par le tribunal criminel de la cour d'Alger à la prochaine session criminelle pour cause d'absence de l'avocat de la défense.

Par Rachid T.

L'accusé devra répondre de plusieurs chefs d'inculpation dont l'appartenance à un groupe terroriste avec l'intention de semer peur et panique parmi les citoyens et la possession d'armes, de munitions de guerre et d'explosifs ainsi que l'homicide volontaire avec préméditation.

Selon l'arrêt de renvoi, les faits remontent à 2009 lorsque les services de sécurité avaient arrêté l'accusé Z. Kamel en compagnie d'un autre terroriste dans la ville de Larbaâ, wilaya de Blida. Ils étaient tous deux, en possession d'armes à feu de type kalachnikov dotés de deux chargeurs de 80 balles.

Lors de l'interrogatoire mené par la police judiciaire, il s'est avéré qu'ils appartenaient à un groupe terroriste qui avait dans le centre sous la bannière de ce qui est appelé «Groupe salafiste de la prédication et du combat» (GSPC).

Ce groupe bénéficiait d'un soutien d'éléments de logistique qui prenaient en charge son financement et son approvisionnement. Les services de sécurité ont procédé à leur arrestation ultérieurement.

Le groupe terroriste avait commis d'autre part, plusieurs hold-up dans les villes de Cherarba, des Eucalyptus et de Meftah dans la wilaya de Blida dans le but de financer les groupes terroristes.

L'accusé a avoué également avoir participé à la mutinerie qui avait éclaté en 1994 dans la prison de «Lambèse» à Batna et à des actes terroristes qui ont coûté la vie à plusieurs éléments de l'Armée nationale populaire (ANP).

Entre autres actes cités, figure le guet-apens qui a ciblé les éléments de l'ANP dans les montagnes de «Sakamoudi» à Tablat en 1997. Les services de sécurité ont pu après aveux des accusés, anéantir les casernes du groupe terroriste situées à Corso et Bouzegza.

Un atelier de fabrication de

bombes artisanales dans la région de Zeitouna (Boumerdès) a également été démolie outre la saisie d'une quantité importante de munitions.

L'accusé a déjà été jugé dans d'autres affaires de terrorisme et plusieurs peines ont été prononcées à son encontre dont un emprisonnement à perpétuité.

R. T./APS

Au sud du pays Seize contrebandiers sahariens interceptés

SEIZE contrebandiers africains ont été interceptés lundi au sud du pays par deux détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, deux détachements de l'ANP, relevant respectivement des secteurs opérationnels de Tamanrasset et d'In Guezzam (6^e Région militaire), ont intercepté le 23 février 2015, seize contrebandiers de différentes nationalités africaines», lit-on dans le communiqué.

Un camion, treize tonnes de denrées alimentaires, 1 000 litres de carburant et une somme d'argent estimée à 59 000 CFA ont également été saisis lors de ces opérations, a précisé la même source.

APS

Hocine C.